

COI Focus

TUNISIE

Situation sécuritaire

25 janvier 2016 (mise à jour)

Cedoca

Langue de l'original: français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes d'asile individuelles. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande d'asile. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008).

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual asylum applications. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the asylum application. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008).

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Introduction	3
1. Contexte général	4
2. Conditions de sécurité	7
2.1. Contexte général	7
2.2. Menace terroriste et criminalité	9
2.2.1. Acteurs de la violence	9
2.2.2. Cibles de la violence	12
2.2.3. Répartition géographique de la violence	13
2.2.4. L'appareil de sécurité	16
2.3. Violences politiques.....	17
2.4. Conflits sociaux	17
Résumé	21
Annexe : carte administrative de la Tunisie.....	23
Bibliographie	24

Introduction

Cette recherche donne un aperçu de la situation sécuritaire en Tunisie. Elle met à jour le document intitulé *Tunisie : La situation sécuritaire*, daté du 8 juin 2015. La période du 1er juin 2015 au 25 janvier 2016 a été étudiée en particulier. La recherche d'informations a été menée entre novembre 2015 et janvier 2016.

Dans une première partie, sont décrits la genèse du soulèvement populaire de la fin 2010, les développements politiques survenus depuis lors et la nouvelle situation politique de la Tunisie. Une deuxième partie aborde la situation sécuritaire, avec une attention particulière pour la nature des violences, les instigateurs et les cibles visées. Les violences politiques et les conflits sociaux sont synthétisés dans la suite de l'analyse. Une carte administrative de la Tunisie a été insérée en annexe.

Des sources variées ont été consultées, notamment des rapports d'organisations internationales, des dépêches d'agences et des articles de la presse locale. Les avis de plusieurs experts sur la Tunisie et sur le djihadisme figurent également parmi les sources exploitées.

La transcription de l'arabe est notoirement problématique. Le système de transcription standardisée (ISO 233-2) qui a été développé s'avère peu pratique pour un usage courant car il fait appel à de nombreux signes diacritiques. La transcription de l'arabe en français est parfois flottante. Pour les noms communs, le Cedoca utilise l'orthographe du *Petit Robert* (p. ex. djihad). En ce qui concerne les noms de lieux et de personnes, les noms de groupes armés et de partis politiques, le Cedoca recourt à l'orthographe la plus souvent utilisée dans les médias généralistes francophones.

Le Cedoca suit de très près la situation en Tunisie. En cas de développements ou de changements majeurs entraînant une modification de la situation sur place, le présent rapport fera l'objet d'une mise à jour dans les meilleurs délais.

1. Contexte général

La Révolution de jasmin, le soulèvement populaire qui a ouvert la voie à ce qu'on appellera par la suite le Printemps arabe, a commencé le 17 décembre 2010. Ce jour-là, à Sidi Bouzid, dans le centre du pays, Mohammed Bouazizi, un vendeur de fruits de 26 ans à qui un policier avait confisqué sa marchandise, s'est immolé par le feu en signe de protestation contre les autorités¹. Les manifestations de protestation que cet acte a suscitées dans les régions défavorisées de Sidi Bouzid et de Kasserine se sont étendues à tout le pays. Des Tunisiens de tous âges et de diverses classes sociales sont descendus dans la rue pour manifester leur colère et leur indignation, bientôt rejoints par des syndicats, des organisations étudiantes, des militants politiques et des défenseurs des droits de l'homme. Des affrontements violents ont éclaté entre les manifestants et les forces de l'ordre et des milices armées. D'après le rapport d'une mission effectuée en 2011 par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), ces milices ont recouru à la violence contre des manifestants pacifiques. D'après les informations des Nations unies, 147 civils ont été tués et 510 blessés entre le 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011². La Révolution de jasmin s'est poursuivie jusqu'à ce que le président Ben Ali prenne la fuite, le 14 janvier 2011, et quitte le pays après 23 ans au pouvoir. La révolution a duré une trentaine de jours et l'état d'urgence a été décrété immédiatement après³.

Le 23 octobre 2011, ont eu lieu les premières élections libres et transparentes du pays, selon les rapports des missions d'observation électorale de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la francophonie⁴. Les électeurs étaient appelés à élire une assemblée constituante. Ces élections ont donné une large victoire aux Frères musulmans du parti Ennahda, longtemps réprimé sous Ben Ali⁵. Ennahda s'est allié avec deux autres partis pour former un gouvernement de transition. Les deux autres partenaires de cette troïka étaient un parti de gauche, le Congrès pour la République (CPR) de Moncef Marzouki, qui a été désigné président de la République le 12 décembre 2011, et un parti social-démocrate, Ettakol. Le secrétaire général d'Ennahda, Hamadi Jebali, a accédé au poste de Premier ministre⁶.

Avec le temps, son gouvernement a fait l'objet de critiques de plus en plus vives de la part de la société civile et de l'opposition, et les médias se sont également montrés très sévères, surtout à l'égard du parti Ennahda. L'assassinat d'un opposant laïc, Chokri Belaïd, le 6 février 2013, a suscité une nouvelle vague de protestations, cette fois contre Ennahda et l'islamisme. Certains ont accusé le parti Ennahda d'être responsable du meurtre, alors que la police accusait les salafistes⁷. Les bureaux d'Ennahda ont été attaqués et des heurts entre policiers et manifestants ont eu lieu devant le ministère de l'Intérieur à Tunis. Le Premier ministre Jebali a proposé la dissolution de son gouvernement et la formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale jusqu'à la rédaction d'une Constitution, mais son propre parti a rejeté cette solution. Hamadi Jebali a démissionné de son

¹ De Redactie, 20/06/2011, [url](#) ; Tunisia Live (BenAchour F.), 31/01/2014, [url](#)

² Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), 26/01/2011 – 02/02/2011, [url](#)

³ Lambrecht J., Leuven : Halewyck, 2013, p. 27-34 ; De Redactie, 20/06/2011 [url](#)

⁴ Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE-UE), 23/10/2011, [url](#) ; Organisation internationale de la francophonie via ACE The Electoral Knowledge Network, 2011, [url](#)

⁵ Washington Institute, 18/11/2011, [url](#) ; Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), 08/08/2014, [url](#)

⁶ Mondiaal Nieuws (MO), 30/01/2013, [url](#) ; Lambrecht J., Leuven : Halewyck, 2013, pp. 27-34

⁷ British Broadcasting Corporation (BBC), 29/07/2013, [url](#) ; Human Rights Watch (HRW), 21/01/2014, [url](#)

poste le 19 février 2013 et Ennahda a désigné Ali Larayedh, jusque-là ministre de l'Intérieur, pour lui succéder⁸.

Le 25 juillet 2013, un autre opposant laïc, Mohammed Brahmi, a été assassiné. Il était membre du Front populaire, une coalition de partis dont Chokri Belaïd était un des leaders. Après cet assassinat, des actions de protestation ont éclaté dans plusieurs villes du pays et ont duré plusieurs semaines⁹. Plusieurs partis ont réclamé la démission du gouvernement. Un mouvement de protestation, *Tamarod*, a appelé la population à manifester pour obtenir le départ du gouvernement. Le dirigeant du Front populaire a encouragé l'organisation d'actions non violentes pour chasser le gouvernement¹⁰. Le syndicat le plus important et le plus influent du pays, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), s'est rallié à l'opposition, qui réclamait la formation d'un gouvernement composé de personnalités indépendantes¹¹. Cet assassinat a plongé la Tunisie dans une profonde crise politique jusqu'à la fin de l'année 2013.

Fin octobre 2013, le Premier ministre Ali Larayedh a confirmé l'intention du gouvernement de démissionner après l'adoption d'une nouvelle Constitution et la création d'une commission électorale chargée de fixer la date de nouvelles élections. Après quelques semaines de négociations, un accord politique a été conclu le 14 décembre 2013 pour désigner un nouveau Premier ministre, Mehdi Jomaa, ingénieur et ancien ministre. Suite à cet accord sur un plan de transition, Ali Larayedh a remis sa démission début 2014¹². Son remplaçant, Mehdi Jomaa, a dirigé un gouvernement de technocrates du 29 janvier 2014 au 6 février 2015¹³.

Le 26 janvier 2014, l'assemblée constituante a approuvé une nouvelle Constitution, considérée par beaucoup comme la plus progressiste du monde arabe. Cette Constitution est intervenue après trois années de troubles sans précédent, caractérisés par des violences sporadiques, des règlements de compte, une polarisation politique et des incertitudes économiques¹⁴. Juste avant l'adoption de la nouvelle Constitution, Mehdi Jomaa a présenté son nouveau gouvernement, dont les postes-clés ont été confiés à des technocrates ayant une expérience internationale¹⁵. Le 6 février 2014, la Tunisie a officiellement célébré sa Constitution et son nouveau gouvernement en présence de nombreux chefs d'État étrangers¹⁶. Un peu plus de trois ans après la chute de Ben Ali, la Tunisie a accompli un programme de transition démocratique considéré comme exemplaire par les médias occidentaux et des analystes de la Tunisie¹⁷. Le 6 mars 2014, l'état d'urgence en vigueur depuis le départ de Ben Ali a été levé¹⁸.

Le 26 octobre 2014, le parti laïc Nidaa Tounes (« l'appel de la Tunisie ») a remporté les élections législatives devant le parti Ennahda, qui avait triomphé lors des élections d'octobre 2011 et dominé le gouvernement de transition. Nidaa Tounes a obtenu 85 sièges au Parlement, contre 69 pour Ennahda¹⁹. Michaël Gahler, chef de la mission d'observation du Parlement européen, a déclaré que

⁸ Jeune Afrique, 21/02/2013, [url](#) ; TF1, 22/02/2013, [url](#)

⁹ Reuters, 06/08/2013, [url](#) ; Jeune Afrique, s.d., [url](#)

¹⁰ Reuters (Amara T.), 25/07/2013, [url](#)

¹¹ Reuters, 01/08/2013, [url](#)

¹² Al-Jazeera, 09/01/2014, [url](#)

¹³ Reuters, 26/01/2014, [url](#) ; British Broadcasting Corporation (BBC), 09/01/2014, [url](#)

¹⁴ Tunisia Live (BenAchour F.), 31/01/2014, [url](#)

¹⁵ Reuters, 26/01/2014, [url](#)

¹⁶ AllAfrica, 06/02/2014, [url](#)

¹⁷ The Guardian, 26/12/2014, [url](#) ; Reuters, 14/01/2014, [url](#) ; Congressional Research Service (CRS), 10/02/2015, [url](#)

¹⁸ De Redactie, 06/03/2013, [url](#)

¹⁹ Reuters, 29/10/2014, [url](#)

ces élections avaient été « transparentes et organisées avec professionnalisme »²⁰. Un mois plus tard, le 23 novembre 2014, les Tunisiens étaient appelés à élire leur nouveau président. Il s'agissait de la première élection présidentielle libre et démocratique depuis l'indépendance du pays en 1956. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour a eu lieu le 21 décembre 2014 pour départager Moncef Marzouki, du Congrès pour la République (CPR), président par intérim depuis le 12 décembre 2011, et Béji Caïd Essebsi du parti laïc Nidaa Tounes. Elu président avec 55,68 %, Béji Caïd Essebsi a prêté serment le 31 décembre 2014²¹.

Les élections législatives et les deux tours de l'élection présidentielle se sont déroulés dans le calme, selon l'agence Reuters et la British Broadcasting Corporation (BBC)²². Le secrétaire général des Nations unies a considéré que l'élection présidentielle avait été un « succès » et représentait une étape cruciale dans le processus de transition²³. Le nouveau président, Béji Caïd Essebsi, appartient, selon l'agence Reuters, au cercle des fidèles de Ben Ali, sous le régime duquel il a exercé les fonctions de président du Parlement et de ministre²⁴. Le 5 février 2015, le Parlement a approuvé le nouveau gouvernement de coalition composé du parti laïc Nidaa Tounes et du parti islamiste Ennahda. Il s'agit du premier gouvernement issu d'élections démocratiques depuis le départ de Ben Ali en 2011²⁵. La Tunisie a entamé l'année 2015 avec une nouvelle Constitution, un nouveau Parlement, un nouveau gouvernement et un nouveau président²⁶.

D'après les médias occidentaux et tunisiens consultés au cours de cette recherche, il n'y a pas eu en 2015 de grands bouleversements sur le plan politique en Tunisie. Sur le plan sécuritaire, par contre, deux attentats ont fait un grand nombre de victimes parmi les touristes européens à Tunis et à Sousse, et un attentat a fait douze victimes appartenant à la garde présidentielle dans la capitale²⁷. Le pays a une nouvelle fois été placé sous état d'urgence²⁸.

Deux textes de loi ont suscité de vifs débats durant l'été 2015. Nidaa Tounes a proposé un projet de loi visant à amnistier sous conditions les auteurs de délits économiques et financiers sous le régime de Ben Ali et sous la troïka. Le texte, qui a pour objectif la relance de l'économie, a été applaudi par les hommes d'affaires et certains partis mais critiqué par les défenseurs des droits de l'homme et de la justice transitionnelle. Selon ces derniers, le projet de loi menace le processus de justice transitionnelle. Il prive d'une partie de ses compétences l'Instance vérité et dignité, un organe indépendant chargé de déterminer les responsables de violations de la loi durant la même période et de rendre justice aux victimes²⁹. Le 24 juillet 2015, le Parlement a adopté une nouvelle loi de lutte contre le terrorisme. D'après les organisations de défense des droits de l'homme citées par la presse, elle ne garantit pas suffisamment le respect des libertés fondamentales³⁰. Plusieurs ONG dont Amnesty International, Human Rights Watch (HRW), la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Avocats sans Frontières (ASF) Belgique, le Réseau euro-méditerranéen des droits humains (REMDH) ont reproché au législateur, dans un communiqué commun, l'introduction de la peine de mort pour sanctionner une série de crimes, le caractère vague et

²⁰ European Parliament, 28/10/2014, [url](#)

²¹ International Foundation for Electoral System (IFES) Election Guide, s.d., [url](#) ; Le Monde, 23/12/2014, [url](#) ; Reuters, 31/12/2014, [url](#)

²² Reuters, 21/12/2014, [url](#) ; British Broadcasting Corporation (BBC), 21/12/2014, [url](#)

²³ United Nations News Service via Refworld, 23/12/2014, [url](#)

²⁴ Reuters, 31/12/2014, [url](#) ; De Redactie (Vrancken I.), 22/11/2014, [url](#)

²⁵ Agence France-Presse (AFP) via Ahram Online, 05/02/2015, [url](#) ; The Washington Post, 03/02/2015, [url](#)

²⁶ Al-Arabiya, 26/12/2014, [url](#)

²⁷ Le Point, 13/10/2015, [url](#) ; Al Huffington Post, 14/10/2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 22/11/2015, [url](#)

²⁸ Le Monde, 25/11/2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 22/12/2015, [url](#)

²⁹ Le Monde, 12/09/2015, [url](#) ; Middle East Eye (Chellali S.), 04/08/2015, [url](#)

³⁰ Libération, 25/07/2015, [url](#) ; Courrier international, 27/07/2015, [url](#)

ambigu de la définition du terrorisme, une extension de la période de garde à vue de sept à quinze jours et un recours facilité aux techniques spéciales d'enquête³¹.

Le 10 novembre 2015, le prix Nobel de la paix a récompensé quatre organisations tunisiennes pour leur contribution décisive dans la transition politique démocratique en Tunisie. Ce quartet, composé du plus important syndicat du pays (l'UGTT), de la fédération patronale UTICA (Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat), de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et de l'Ordre national des avocats, était parvenu à dégager un compromis politique dans le contexte de crise qui a suivi les assassinats de Chokri Belaïd et de Mohamed Brahmî en 2013³².

Des dissensions internes au parti Nidaa Tounes ont marqué la fin de l'année 2015. Le 9 novembre, 32 députés du parti ont démissionné pour protester contre son fonctionnement interne non-démocratique. Mohsen Marzouk, le secrétaire général du parti, fait face à Hafedh Caïd Essebsi, fils du président tunisien. Selon ses détracteurs, ce dernier est soutenu par d'anciens membres du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir du temps de Ben Ali, et briguerait la présidence du parti³³. Mohsen Marzouk a annoncé le 20 décembre 2015 son retrait du parti et son intention de créer une nouvelle formation politique avec ses partisans³⁴. Presque au même moment, l'ancien président Moncef Marzouki a annoncé la création d'un nouveau parti, Al Irada (« la volonté »)³⁵.

Le 6 janvier 2016, le gouvernement tunisien a été remanié pour la première fois depuis l'entrée en fonction fin 2014 de Béji Caïd Essebsi comme président de la République : dix portefeuilles ont été touchés. Selon un politologue tunisien interrogé par l'Agence France-Presse (AFP), les proches de Mohsen Marzouk ont été éloignés à cette occasion³⁶. Le ministre de l'Intérieur Najem Gharsalli a été remplacé par le technocrate Hedi Majdoub. Le diplomate Khemaïes Jhinaoui a été nommé aux Affaires étrangères et le ministère de la Justice a été attribué à Omar Mansour³⁷.

2. Conditions de sécurité

2.1. Contexte général

Andrea Carboni, analyste auprès de l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) qui collecte des données sur la violence politique dans les Etats en développement, a constaté dans un rapport consacré à l'année 2015 en Tunisie une augmentation substantielle des conflits et, en particulier, des émeutes et des manifestations. Le nombre d'événements liés à la violence islamiste a diminué, mais le total des victimes de ces violences est le plus haut jamais atteint depuis la révolte de 2011. Les djihadistes n'ont pas visé seulement les services de sécurité et des politiciens, comme c'était le cas précédemment, mais également les touristes étrangers et les civils³⁸.

En 2015, deux attentats à grande échelle (18 mars et 26 juin) ont tué au total 59 touristes étrangers, dans des lieux - Tunis et Sousse - qui étaient considérés comme sécurisés. Un attentat a également fait douze victimes parmi les forces de sécurité, en plein Tunis et à l'heure de pointe (24

³¹ Amnesty International (AI), 31/07/2015, [url](#) ; Human Rights Watch (HRW), 31/07/2015, [url](#)

³² Le Monde (Bobin F.), 09/10/2015, [url](#) ; La Libre Belgique, 10/12/2015, [url](#)

³³ Jeune Afrique, 03/11/2015, [url](#) ; Middle East Monitor, 23/11/2015, [url](#) ; France 24, 09/11/2015, [url](#)

³⁴ Tunisie numérique, 20/12/2015, [url](#)

³⁵ Radio France internationale (RFI), 21/12/2015, [url](#)

³⁶ Agence France-Presse (AFP) via Libération, 07/01/2016, [url](#)

³⁷ Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, 07/01/2016, [url](#)

³⁸ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 11/12/2015, p. 1, [url](#)

novembre). L'Etat islamique (EI) a revendiqué ces trois attaques, qui ont été commises par des individus isolés³⁹. Par ailleurs, pour la première fois, durant la seconde partie de l'année, des djihadistes retranchés dans les montagnes de la région frontalière avec l'Algérie ont tué trois civils⁴⁰.

Suite à ces violences sans précédent, le gouvernement a instauré un état d'urgence durant trois mois, du 4 juillet au 5 octobre 2015. Au moment de la clôture de ce rapport, l'état d'urgence était à nouveau entré en vigueur et devait durer jusqu'au 21 février 2016⁴¹. En pratique, cette mesure permet aux autorités de suspendre des grèves et des manifestations, d'interdire les rassemblements susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, de placer sous résidence surveillée toute personne suspecte, d'effectuer des perquisitions de jour comme de nuit, de contrôler et censurer les médias. Elle est critiquée par les organisations de défense des droits de l'homme, notamment par Amnesty International qui y voit un contournement des règles régissant l'Etat de droit sur des périodes insuffisamment limitées dans le temps⁴². D'après Andrea Carboni, l'état d'urgence a diminué le nombre de violences mais a réactivé des tensions au sein de la population⁴³.

Selon le rapport *Political Transition in Tunisia* publié par le Centre de recherche du Congrès américain le 10 février 2015, des groupes extrémistes violents, actifs en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest, profitent de la porosité des frontières tunisiennes et de la faiblesse des forces de sécurité. Ces groupes trouvent un terrain favorable dans les frustrations de la population et la mauvaise gouvernance des pays de la région⁴⁴. Par ailleurs, le chercheur Arthur Guillon a souligné dans un rapport pour le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) combien la Tunisie était fragilisée par le vide sécuritaire en Libye, où des camps d'entraînement djihadistes attirent de jeunes Tunisiens⁴⁵.

D'après l'ACLED, la gestion de l'insécurité au moyen de lois d'exception illustre la faiblesse des institutions tunisiennes. Andrea Carboni encourage le gouvernement à ne pas limiter son action à la répression et à diminuer l'écart économique qui subsiste entre la région côtière et la Tunisie de l'intérieur⁴⁶. C'est aussi le cas de Daniel Brumberg, professeur associé à l'université de Georgetown et conseiller spécial pour l'Afrique du Nord à l'Institut des Etats-Unis pour la paix (USIP), et de Mourad Chabbi, docteur en sciences politiques, spécialiste du Moyen-Orient et des questions de sécurité. Tous deux mettent en évidence le besoin impératif de réformes pour lutter contre la pauvreté et la précarité de l'emploi dans les régions intérieures du pays⁴⁷. Une refonte complète des services de sécurité pour lutter contre la corruption et prévenir les abus des agents est urgente également, selon un rapport de l'International Crisis Group (ICG) intitulé *Réforme et stratégie sécuritaire en Tunisie* publié le 23 juillet 2015⁴⁸.

³⁹ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 11/12/2015, p. 2, [url](#)

⁴⁰ Le Point, 13/10/2015, [url](#) ; Al Huffington Post, 14/10/2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 22/11/2015, [url](#)

⁴¹ Le Monde, 25/11/2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 22/12/2015, [url](#)

⁴² Amnesty International (AI), 02/12/2015, [url](#)

⁴³ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 11/12/2015, p. 3, [url](#)

⁴⁴ Congressional Research Service (CRS) (Alexis A., Humud C.E.), 22/10/2014, [url](#)

⁴⁵ Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Guillon A.), 02/11/2015, p. 7, [url](#)

⁴⁶ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 11/12/2015, p. 3, [url](#)

⁴⁷ Politique étrangère (PE), 17/04/2015, [url](#) ; United States Institute for Peace (USIP), 14/07/2015, [url](#)

⁴⁸ International Crisis Group (ICG), 23/07/2015, [url](#)

2.2. Menace terroriste et criminalité

2.2.1. Acteurs de la violence

Après la révolte de 2011, l'organisation Ansar al-Charia en Tunisie (AAS-T) (« Partisans de la charia ») a été le principal acteur du salafisme djihadiste en Tunisie. Durant l'année 2015, AAS-T n'a plus directement fait parler de lui, en dehors de l'annonce par certains médias de la mort en Libye de son leader. La Brigade Okba Ibn Nafaa, un groupuscule de militants qui serait affilié au groupe Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), a revendiqué des attaques contre les services de sécurité dans des régions rurales, en particulier sur le mont Chaambi, à la frontière avec l'Algérie. Le groupe EI a revendiqué les trois attentats les plus meurtriers survenus en Tunisie en 2015. Les auteurs de ces attentats sont des Tunisiens qui ont été formés en Libye. L'adhésion des auteurs des attaques à l'un ou l'autre groupe en Tunisie reste obscure, même si le « label » est celui de l'Etat islamique. D'après le Soufan Group, un centre de recherche en matière de sécurité stratégique fondé par l'ancien spécialiste du terrorisme islamiste au FBI Ali Soufan, la violence extrémiste moderne conduit des individus et des petites cellules à commettre des violences en se référant à une idéologie, sans adhérer nécessairement au groupe plus large qui la véhicule⁴⁹.

Entre 2011 et 2013, AAS-T était le mouvement djihadiste-salafiste le plus visible en Tunisie⁵⁰. Il est décrit par Isabelle Werenfels, chef du département Moyen-Orient de la Fondation allemande pour la science et la politique (Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP), et Christine Pétré, journaliste, comme un groupe solidement ancré auprès des jeunes Tunisiens pauvres et peu scolarisés résidant dans les provinces socio-économiquement défavorisées. Le groupe a rapidement gagné la confiance de nouveaux adhérents dans les quartiers marginalisés proches de grandes villes, comme Douar Hicher dans les faubourgs de Tunis, mais également dans les provinces de l'intérieur, le long de la frontière algérienne, et celles du sud du pays⁵¹. En 2014, AAS-T affirmait disposer d'environ 70.000 membres⁵². Selon la journaliste Christine Pétré et les analystes Daveed Gartenstein-Ross et Bridget Moreng, l'organisation doit notamment son succès à l'amnistie de djihadistes détenus par l'ancien régime, au travail humanitaire intensif qu'il a accompli dans des zones délaissées par l'Etat, à son implantation progressive dans bon nombre de mosquées et aux manifestations publiques médiatisées qu'il a organisées après la révolution⁵³.

Les relations d'AAS-T avec le gouvernement tunisien se sont tendues après l'attaque contre l'ambassade des Etats-Unis et l'école américaine à Tunis, le 14 septembre 2012, imputée à de jeunes supporters de l'association. Le gouvernement a interdit l'organisation en août 2013 après l'assassinat de deux politiciens et de huit militaires sur le mont Chaambi⁵⁴. Nombre de ses membres ont été emprisonnés, certains ont quitté le pays vers la Syrie ou la Libye et d'autres ont quitté le groupe. Son leader, Seifallah Ben Hassine alias Abou Iyadh, proche d'AQMI, a fui la Tunisie. Les médias ont fait état de sa mort en Libye le 14 juin 2015 ; il aurait été tué par un drone américain qui visait le convoi de Mokhtar Belmokhtar, le leader algérien du groupe djihadiste Al-Mourabitoune

⁴⁹ Le Figaro, 31/03/2015, [url](#) ; The Soufan Group, 19/03/2015, [url](#)

⁵⁰ Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, pp. 13, [url](#)

⁵¹ Stiftung Wissenschaft und Politik (German Institute for International and Security Affairs, SWP), 06/2015, p.62, [url](#) ; Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE) (Pétré C.), 08/10/2015, p. 2, [url](#)

⁵² Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE) (Pétré C.), 08/10/2015, p. 2, [url](#) ; The Economist, 01/01/2014, [url](#)

⁵³ Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, pp. 13- 15, [url](#) ; Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE) (Pétré C.), 08/10/2015, p. 2, [url](#)

⁵⁴ Long War Journal, 29/08/2013, [url](#) ; United Kingdom Government, 01/2014, [url](#) ; British Broadcasting Corporation (BBC), 27/08/2013, [url](#) ; Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, p. 14, [url](#)

rallié à AQMI en décembre 2015⁵⁵. D'après Christine Pétré, AAS-T est largement inactive depuis son interdiction et le départ de son leader, mais d'anciens membres et sympathisants ont probablement été recrutés par d'autres groupes proches d'Al-Qaïda ou de l'Etat islamique⁵⁶. Selon Habib Sayah, directeur de l'Institut tunisien Kheireddine promouvant les libertés individuelles, la majorité des anciens membres d'AAS-T, notamment certains de ses leaders, ont été attirés par les succès remportés par le groupe EI sur le terrain⁵⁷.

La Brigade Okba Ibn Nafaa est un groupe plus restreint mais très actif dans la région frontalière avec l'Algérie (mont Chaambi) dans la lutte contre les forces de sécurité tunisiennes. Il disposerait, d'après Isabelle Werenfels, de plusieurs dizaines à une centaine de combattants et selon Mathieu Guidère, professeur d'islamologie à l'université de Toulouse-II, d'environ 200 militants⁵⁸. Ce groupe a été identifié pour la première fois par les autorités tunisiennes en décembre 2012, lorsqu'un adjudant de la garde nationale a été tué dans le gouvernorat de Kasserine⁵⁹. Emanant d'AQMI et dirigé par des Algériens, il mène des activités djihadistes et criminelles, en lien avec des réseaux locaux de contrebande. Il utilise contre l'armée tunisienne les mêmes tactiques que celles d'AQMI contre l'armée algérienne⁶⁰. Selon les autorités tunisiennes, quatre de ses leaders ont été tués en 2015⁶¹.

Les membres d'AAS-T ont longtemps prévalu au sein de la brigade Okba Ibn Nafaa, selon les chercheurs Daveed Gartenstein-Ross et Bridget Moreng. Ces derniers ont émis l'hypothèse que cette phalange serait l'aile armée d'ASS-T⁶². D'après Isabelle Werenfels, chef du département Moyen-Orient de la Fondation allemande pour la science et la politique, et les autorités tunisiennes citées par les médias, certains membres d'Okba Ibn Nafaa ont fait allégeance à l'EI en septembre 2014. Ils pourraient être les auteurs de l'attaque au musée du Bardo⁶³. Okba Ibn Nafaa a, pour la première fois, revendiqué l'assassinat de deux civils tunisiens en août et en octobre 2015⁶⁴.

En 2015, l'EI a accru sa visibilité en revendiquant les attentats du Bardo, de Sousse et de Tunis, qui ont fait un grand nombre de victimes et ont ruiné la réputation de la Tunisie auprès des touristes européens. D'après Frédéric Bobin du journal *Le Monde*, l'EI ne dispose pas actuellement d'une implantation territoriale en Tunisie, mais de nombreux sympathisants au sein de cellules dormantes peuvent compter sur son soutien logistique en Libye s'ils veulent passer à l'action⁶⁵. En choisissant des cibles sensibles, l'organisation veut amener le gouvernement à appliquer une politique de répression, ce qui stimulerait le recrutement de jeunes Tunisiens mus par un sentiment d'injustice⁶⁶. Andrea Carboni fait état d'un climat de compétition entre les djihadistes d'AQMI et de l'EI, qui ont opéré des choix stratégiques différents sur le terrain⁶⁷.

Le groupuscule Jund al Khilafa (« Soldats du califat ») est considéré par les autorités tunisiennes comme la succursale du groupe EI en Tunisie. Il serait dirigé par Seifeddine Jemmali dit Abou

⁵⁵ International New York Times (Gall C., Schmitt E.), 02/07/2015, [url](#); Jeune Afrique, 03/07/2015, [url](#); Radio France internationale (RFI), 04/12/2015, [url](#)

⁵⁶ Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE) (Pétré C.), 08/10/2015, p. 4, [url](#); Stiftung Wissenschaft und Politik (German Institute for International and Security Affairs, SWP), 06/2015, p. 62, [url](#)

⁵⁷ Middle East Eye, 21/07/2015, [url](#)

⁵⁸ Challenges (Izambard A.), 18/03/2015, [url](#)

⁵⁹ Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, p. 13, [url](#)

⁶⁰ Terrorism Research and Analysis Consortium (TRAC), s.d., [url](#)

⁶¹ Al Huffington Post, 24/08/2015, [url](#)

⁶² Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, p. 15, [url](#)

⁶³ Stiftung Wissenschaft und Politik (German Institute for International and Security Affairs, SWP), 06/2015, [url](#); Al Huffington Post, 14/10/2015, [url](#)

⁶⁴ Kapitalis, 04/09/2015, [url](#); Al Huffington Post, 14/10/2015, [url](#)

⁶⁵ Le Monde (Bobin F.), 25/11/2015, [url](#)

⁶⁶ The Independent, 02/07/2015, [url](#)

⁶⁷ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 10/07/2015, [url](#)

Qaaqaa, et serait composé de dissidents de la brigade Okba Ibn Nafaa⁶⁸. Jund al Khilafa a revendiqué la décapitation d'un berger tunisien au nom de l'EI en novembre 2015⁶⁹.

Les combattants tunisiens revenus de Syrie présentent un risque sécuritaire selon Dario Cristiani, professeur adjoint en relations internationales au Vesalius College à Bruxelles, cité par The Independent⁷⁰. D'après un rapport de la Chambre des représentants des Etats-Unis paru en septembre 2015, la Tunisie est de loin le premier pays d'origine des combattants de l'EI au Moyen-Orient : environ 5.000 combattants ont rejoint des groupes djihadistes en Syrie et en Irak⁷¹. Un rapport de mission des Nations unies publié en juillet 2015 évalue le nombre de Tunisiens engagés avec l'EI à 4.000 en Syrie, 1.000 à 1.500 en Libye, 200 en Irak, 60 au Mali et 50 au Yémen⁷². Frédéric Bobin du journal *Le Monde* estimait en novembre 2015 à 5.500 le nombre de Tunisiens partis faire le djihad dans divers pays en conflit⁷³.

D'après la ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Femme, 700 Tunisiennes ont rejoint des groupes djihadistes en Syrie. Le ministère de l'Intérieur a arrêté sept écolières et étudiantes de la banlieue de Tunis qui auraient été membres de l'aile médiatique de Jund El Khilafa à l'ouest de Tunis. Elles sont accusées d'avoir diffusé des informations appelant à commettre des actes terroristes et à se rendre en Syrie ou en Irak⁷⁴.

Près de 500 combattants djihadistes sont retournés en Tunisie⁷⁵. Suite à l'attentat du 24 novembre 2015, les services de sécurité ont assigné à résidence 140 islamistes radicaux revenus de Syrie, d'Irak et de Libye⁷⁶. Une délégation non-officielle composée de journalistes et d'activistes tunisiens s'est rendue en Syrie en septembre 2015 ; selon les officiels syriens et un politologue rencontrés sur place par cette délégation, les combattants tunisiens seraient les plus durs. La délégation craint le retour des Tunisiens qui achèvent une peine de prison en Syrie⁷⁷.

Le ministre de l'Intérieur a affirmé en avril 2015 que les autorités ont empêché plus de 12.000 Tunisiens de quitter le pays⁷⁸. D'après HRW, depuis l'attentat à Sousse le 26 juin 2015, la police aéroportuaire de Tunis a interdit à de nombreux hommes et femmes âgés de moins de 35 ans de voyager vers des pays arabes sans l'autorisation de leur père⁷⁹.

⁶⁸ Le Figaro, 16/11/2015, [url](#) ; Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, p. 16, [url](#)

⁶⁹ L'Express, 22/11/2015, [url](#)

⁷⁰ The Jamestown Foundation (Cristiani D.), 24/10/2014, [url](#)

⁷¹ United States House of Representatives - Homeland Security Committee, 09/2015, [url](#)

⁷² Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), 10/07/2015, [url](#)

⁷³ Le Monde (Bobin F.), 25/11/2015, [url](#)

⁷⁴ Afrique Actualité, 17/12/2015, [url](#) ; La Presse de Tunisie via Turess, 23/05/2015, [url](#) ; Le Figaro, 16/11/2015, [url](#)

⁷⁵ The Soufan Group, 19/03/2015, [url](#) ; Congressional Research Service (CRS) (Alexis A., Humud C. E.), 22/10/2014, [url](#) ; Stiftung Wissenschaft und Politik (Mölling C., Werenfels I.), 12/2014, [url](#) ; The Soufan Group (Barrett R.), 06/2014, [url](#)

⁷⁶ Al-Araby al-Jadeed, 06/12/2015, [url](#)

⁷⁷ Business News, 10/09/2015, [url](#)

⁷⁸ Shems FM, 18/04/2015, [url](#)

⁷⁹ Human Rights Watch (HRW), 10/07/2015, [url](#)

2.2.2. Cibles de la violence

D'après Claude Moniquet, un ancien journaliste français spécialiste des questions de sécurité et de défense, interrogé par le site d'informations Tunisia Live en décembre 2015, les cibles potentielles des djihadistes en Tunisie sont les autorités tunisiennes, les missions diplomatiques étrangères et les touristes. Fin 2015, les voyageurs étrangers et les lieux qu'ils fréquentent (hôtels, zones de loisirs, cafés, shoppings) présentaient selon lui le plus de risques d'être ciblés⁸⁰.

Signe de l'expansion du groupe EI en Tunisie, deux attaques majeures ont visé des touristes étrangers en 2015. Le 18 mars 2015, 21 touristes, un policier et deux terroristes ont été tués au musée du Bardo à Tunis⁸¹. Moins de trois mois plus tard, un nouvel attentat a visé des touristes au nord-ouest de Sousse : le 26 juin 2015, sur la plage et dans un hôtel de la station balnéaire de Port El Kantaoui, un terroriste a tué, au moyen d'une kalachnikov et d'une grenade, 39 touristes étrangers et blessé 39 autres⁸². Les deux attentats ont été revendiqués par l'EI via Twitter⁸³. Ces attaques, visant à démontrer que l'Etat tunisien n'est pas en mesure de protéger les touristes, ont considérablement affecté l'économie tunisienne, en grande partie dépendante du secteur touristique⁸⁴.

En 2015, comme durant les années précédentes, des djihadistes ont continué à viser les membres de l'appareil de sécurité : policiers, membres des services de sécurité, militaires. Le 18 février, quatre membres de la garde nationale ont été tués par la brigade Okba Ibn Nafaa entre Semmama et le mont Chaambi, dans la région montagneuse frontalière avec l'Algérie⁸⁵. Le 22 mars, au mont Ouergha (Le Kef) une mine explose au passage d'un véhicule blindé de l'armée et tue un militaire qui était à bord⁸⁶. Le 7 avril, une attaque de grande ampleur en réaction à l'élimination du chef de la brigade Okba Ibn Nafaa a fait cinq morts et sept blessés parmi des militaires qui patrouillaient dans la région de Kasserine⁸⁷. Le 22 avril, un militaire a été tué au cours d'affrontements entre des unités de l'armée tunisienne et des djihadistes dans les hauteurs de Kasserine⁸⁸. Le 15 juin, une attaque à Sidi Ali Ben Aoun (Sidi Bouzid) a fait trois morts parmi des agents de la garde nationale et plusieurs blessés civils. L'opération a été revendiquée par l'EI via Twitter⁸⁹. A Al Zaouia (Sousse), le 25 juillet, un agent de sécurité qui patrouillait a été blessé par des coups de feu⁹⁰. Le 17 août, un soldat blessé par l'explosion d'une mine au mont Mghila (Kasserine) au cours d'une opération de ratissage est décédé⁹¹. Le 19 août, près de Sousse, trois policiers ont essuyé des tirs : l'un d'eux a perdu la vie⁹². Quelques jours plus tard, un douanier a été tué et trois autres ont été blessés au cours d'un échange de tirs avec des djihadistes dans la région de Kasserine⁹³. Le 12 octobre, des affrontements au mont Semmama ont tué deux militaires⁹⁴. Enfin, le 24 novembre, un attentat suicide revendiqué par le groupe EI et perpétré au centre-ville de Tunis contre un bus de la garde présidentielle a fait treize morts, douze officiers et le kamikaze⁹⁵.

⁸⁰ Tunisia Live (Marzouk Z.), 21/12/2015, [url](#)

⁸¹ Al-Arabiya, 30/10/2013, [url](#) ; The Guardian, 30/10/2013, [url](#)

⁸² Le Monde, 26/06/2015, [url](#)

⁸³ Le Monde, 27/06/2015, [url](#) ; Le Monde, 19/03/2015, [url](#)

⁸⁴ Tunisia Live (Marzouk Z.), [url](#) ; Fonds monétaire international (FMI), 16/09/2015, p. 12, [url](#)

⁸⁵ Los Angeles Times, 18/02/2015, [url](#) ; Business News via Marsad, 18/02/2015, [url](#)

⁸⁶ Inkyfada, s.d., [url](#)

⁸⁷ Le Monde, 08/04/2015, [url](#)

⁸⁸ Al Huffington Post, 22/04/2015, [url](#)

⁸⁹ Al Huffington Post, 16/06/2015, [url](#)

⁹⁰ Réalités, 25/07/2015, [url](#)

⁹¹ Tunisie Numérique (Rabah H.), 18/08/2015, [url](#)

⁹² Middle East Eye, 19/08/2015, [url](#)

⁹³ Al Huffington Post, 24/08/2015, [url](#)

⁹⁴ Jeune Afrique, 13/10/2015, [url](#)

⁹⁵ Le Monde (Bobin F.), 25/11/2015, [url](#)

Pour la première fois dans ce conflit, des civils tunisiens, qui ne constituaient pas jusqu'à présent une cible des djihadistes, ont été assassinés dans des zones rurales. Un imam de Sbeitla, également berger, a été tué à la kalachnikov par des inconnus qui rôdaient autour de ses bêtes le 29 août 2015. La brigade Okba Ibn Nafaa a revendiqué l'assassinat⁹⁶. Sur le mont Semmama, un berger kidnappé a été retrouvé mort le 13 octobre 2015 ; son assassinat a été revendiqué par le même groupe⁹⁷. La veille, des hommes de la brigade Okba Ibn Nafaa avaient agressé un homme puis tranché la langue de son fils⁹⁸. Un mois plus tard, au mont Mghila (Sidi Bouzid), un berger âgé de seize ans, accusé d'avoir informé les autorités, a été décapité par Jund al-Khilafa⁹⁹. D'après Tarek Kahlaoui, ancien directeur de l'Institut tunisien des études stratégiques, la localisation de l'attaque de la garde présidentielle à Tunis – dans un lieu très fréquenté, à une heure de pointe - et l'assassinat des bergers précités, font craindre que les civils tunisiens soient de plus en plus visés à l'avenir¹⁰⁰. Début janvier 2016, des villageois ont bloqué une route nationale dans le gouvernorat de Siliana, pour solliciter plus de protection face aux djihadistes qui ont exigé de la nourriture et menacé de les égorger s'ils avertissaient les autorités¹⁰¹.

2.2.3. Répartition géographique de la violence

En 2015, deux attentats meurtriers sont survenus au centre de Tunis (musée du Bardo et avenue Mohamed V) et un à Sousse, une ville touristique située au centre-est de la Tunisie, en bord de Méditerranée. C'est la première fois que ces lieux, situés dans des zones sécurisées selon les médias, en particulier à Tunis, sont touchés par la violence djihadiste avec une telle force de frappe¹⁰².

Les affrontements entre membres des forces de sécurité et djihadistes ont eu lieu pour la plupart dans des zones rurales. Les autorités tunisiennes ont mené des opérations militaires contre des camps d'entraînement et des caches d'armes sur le mont Chaambi, un petit massif montagneux abritant le point culminant de la Tunisie, situé au nord-ouest de la ville de Kasserine et à quelques kilomètres de la frontière avec l'Algérie¹⁰³. La zone est considérée comme une « poche de résistance » des brigades Okba Ibn Nafaa depuis 2013¹⁰⁴. Des militaires tunisiens y ont été blessés par des mines ou des coups de feu et parfois abattus. En août 2013, le mont Chaambi a été décrété zone militaire fermée. La zone a été élargie en avril 2014 pour inclure les monts Semmama, Salloum et Mghilla¹⁰⁵. Cette mesure a eu des répercussions sur la vie quotidienne des habitants des provinces montagneuses de Jendouba, Al-Kef et Kasserine. De nombreux agriculteurs n'ont par exemple pas pu accéder à leurs champs du fait du blocage des routes par les autorités, ce qui s'est traduit par une importante perte de revenus¹⁰⁶.

D'après les autorités tunisiennes, les groupes qui se cachent au mont Chaambi seraient notamment composés de djihadistes qui ont combattu au Mali, en Irak ou en Syrie et qui auraient des liens avec

⁹⁶ Le Point, 13/10/2015, [url](#) ; Kapitalis, 04/09/2015, [url](#) ; Mosaique FM, 30/08/2015, [url](#)

⁹⁷ Al Huffington Post, 14/10/2015, [url](#)

⁹⁸ Business News, 13/10/2015, [url](#)

⁹⁹ Jeune Afrique, 22/11/2015, [url](#)

¹⁰⁰ Tunisia Live, 07/12/2015, [url](#)

¹⁰¹ Jeune Afrique, 04/01/2016, [url](#) ; Tunisia Live, 05/01/2016, [url](#)

¹⁰² Le Point, 24/11/2015, [url](#)

¹⁰³ International Crisis Group (ICG), 28/11/2013, [url](#)

¹⁰⁴ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 10/07/2015, [url](#)

¹⁰⁵ Tunisia Live, 17/04/2014, [url](#) ; Wikipédia, s.d., [url](#) ; Le Nouvel Observateur avec Rue89, 30/07/2014, [url](#)

¹⁰⁶ Anadolu Agency, 24/10/2014, [url](#)

AQMI, la filiale algérienne d'al-Qaïda. Entraînés par des Algériens d'AQMI, ces Tunisiens ont adopté des méthodes ressemblant à celles utilisées par les djihadistes algériens dans les années nonante¹⁰⁷.

Les forces tunisiennes ont à plusieurs reprises tenté de reprendre le contrôle de cette région. En avril 2014, le ministère de la Défense a lancé une vaste offensive dans la région du mont Chaambi, au moyen de troupes au sol appuyées par des chasseurs-bombardiers, des hélicoptères et des tirs d'artillerie et de mortier¹⁰⁸. Du 22 au 25 avril 2015, après une embuscade contre une unité militaire, une vaste opération de ratissage menée par les forces spéciales de l'armée tunisienne sur le mont Sellama a abouti à la mort de dix djihadistes et de deux soldats tunisiens¹⁰⁹.



Région du mont Chaambi, à la frontière avec l'Algérie¹¹⁰

Les monts Ballouta et Serj, au nord-ouest de la Tunisie dans les gouvernorats de Siliana et de Kairouan, abriteraient également des djihadistes qui, selon la population, ont tenté de s'approvisionner et ont menacé des civils. Début janvier 2016, un djihadiste y a été abattu par la garde nationale et des ratissages ont eu lieu dans la zone¹¹¹.

En 2015, aucun attentat ou incident violent en lien avec le terrorisme n'a été signalé dans la région frontalière avec la Libye par les médias consultés tels que l'Agence France-Presse, l'agence Reuters, le *Guardian* et l'*International New York Times*. Cependant, la situation y est tendue depuis l'été 2014, époque durant laquelle des milliers de réfugiés ont tenté de fuir la Libye¹¹². Longue de 459 kilomètres, cette frontière n'est pas efficacement sécurisée et l'aggravation du conflit en Libye a dès lors des répercussions négatives sur la situation en Tunisie, selon la Fondation allemande pour la science et la politique. La région frontalière avec la Libye et plus largement le sud tunisien servent de zone de transit aux réseaux de contrebande. Le crime organisé et le trafic d'armes y prospèrent. La Libye sert également de havre sûr et de plaque tournante aux combattants tunisiens désireux de rejoindre la Syrie ou l'Irak¹¹³.

¹⁰⁷ Congressional Research Service (CRS), (Alexis A., Humud C. E.), 22/10/2014, [url](#) ; The Jamestown Foundation (Torelli S. M.), 30/05/2014, [url](#) ; Le Nouvel Observateur avec Rue89, 30/07/2014, [url](#)

¹⁰⁸ Max Security, 21/05/2014, [url](#)

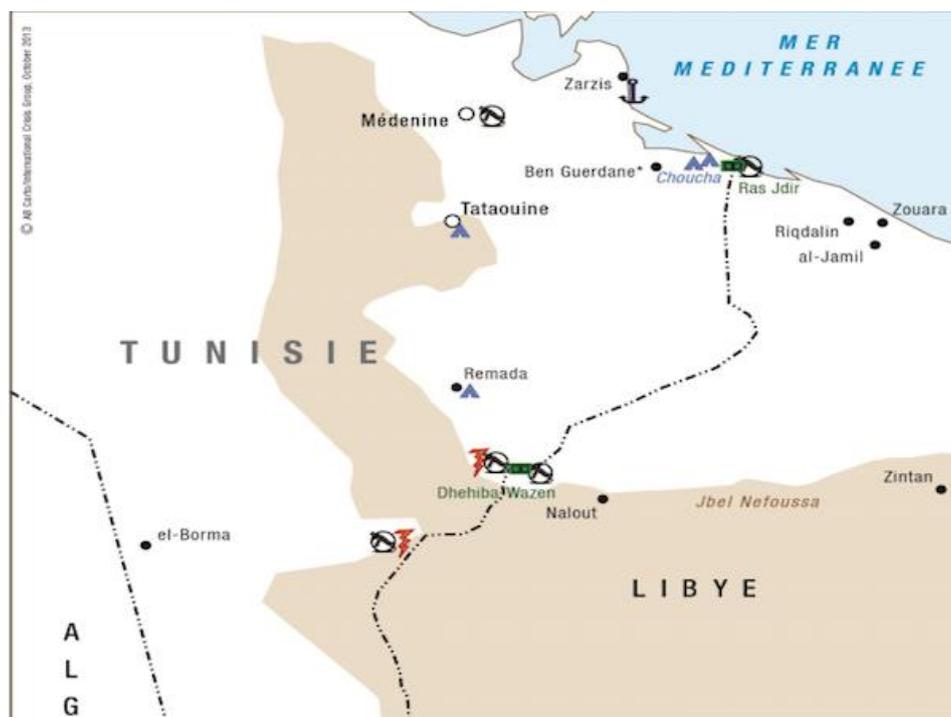
¹⁰⁹ Al Huffington Post, 24/04/2015, [url](#) ; Al Huffington Post, 22/04/2015, [url](#)

¹¹⁰ International Crisis Group (ICG), 28/11/2013, [url](#)

¹¹¹ Jeune Afrique, 04/01/2016, [url](#) ; Tunisia Live, 05/01/2016, [url](#) ; La Presse de Tunisie, 05/01/2016, [url](#)

¹¹² Middle East Eye, 06/08/2014, [url](#) ; Al-Jazeera, 01/08/2014, [url](#)

¹¹³ Stiftung Wissenschaft und Politik (Mölling C., Werenfels I.), 12/2014, [url](#)


 Région frontalière de la Tunisie avec la Libye¹¹⁴

Selon Stefano Torelli, chercheur à l'Institut italien pour l'étude des relations internationales (*Istituto per gli Studi di Politica Internazionale*, ISIP) et auteur d'articles pour la Jamestown Foundation, de nombreux membres d'ASS-T sont allés combattre en Libye, où ils ont profité de l'instabilité pour réorganiser leurs réseaux par des actions coordonnées sur Internet. Selon un rapport des Nations unies daté de juillet 2015, de 1.000 à 1.500 Tunisiens auraient rejoint l'EI en Libye¹¹⁵. D'après Stefano Torelli, l'évolution la plus récente et la plus intéressante du djihadisme tunisien est la coordination de plus en plus étroite entre les réseaux islamistes radicaux libyens et tunisiens, avec un rôle nouveau dévolu au cyber terrorisme¹¹⁶.

Les autorités tunisiennes ont institué en août 2013 une zone-tampon au sud du pays, aux frontières de l'Algérie et de la Libye. Dans cette zone, la garde nationale et l'armée travaillent conjointement sous commandement de l'armée, sur une largeur de trente kilomètres le long des frontières¹¹⁷. Suite à l'attentat de Sousse, les autorités tunisiennes ont annoncé la construction d'un mur de sécurité entouré de fossés d'eau salée le long de la partie nord de la frontière avec la Libye, sur 168 km, entre les postes frontières de Dehiba et de Ras Jedir¹¹⁸. La frontière terrestre avec la Libye, fermée le 25 novembre 2015 suite à l'attentat de Tunis, a été rouverte le 11 décembre 2015¹¹⁹.

¹¹⁴ International Crisis Group (ICG), 28/11/2013, [url](#)

¹¹⁵ Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), 10/07/2015, [url](#)

¹¹⁶ The Jamestown Foundation (Torelli S. M.), 30/05/2014, [url](#)

¹¹⁷ Al Huffington Post, 30/08/2013, [url](#) ; Inkyfada (Ben Tarjem K.), 01/04/2015, [url](#)

¹¹⁸ British Broadcasting Corporation (BBC), 08/07/2015, [url](#) ; Le Monde (Bobin F.), 14/08/2015, [url](#)

¹¹⁹ Le Figaro, 11/12/2015, [url](#)

2.2.4. L'appareil de sécurité

Selon le rapport de la Fondation allemande pour la science et la politique, l'appareil de sécurité tunisien a été fortement affaibli depuis le déclenchement des troubles qui ont suivi le départ de Ben Ali en 2011. Des criminels et des salafistes partisans du recours à la violence ont profité du vide sécuritaire pour renforcer leurs activités. Un certain nombre de mesures visant à réformer l'appareil de sécurité ont été prises mais davantage de mesures structurelles s'imposent pour augmenter ses capacités. L'armée, qui est restée neutre durant la révolution, a bonne réputation dans la population mais souffre toujours de la négligence dont elle était l'objet durant la présidence de Ben Ali. Forte de seulement 35.000 hommes, elle manque d'équipements en tous genres, notamment pour renforcer la surveillance des frontières. Les soldats manquent d'entraînement et de matériel, face à des djihadistes équipés de moyens modernes de communication par satellite. L'armée est également affaiblie par la démission de certains officiers supérieurs et par de nouveaux recrutements controversés. La coordination et la communication au sein des services de renseignement militaire laissent à désirer¹²⁰.

Toujours selon la Fondation allemande, la réputation de la police et du service des renseignements généraux est nettement moins bonne dans la population, en raison du rôle exercé par ces services sous le régime policier de Ben Ali. La structure et l'organisation du ministère de l'Intérieur restent encore assez opaques. Certains emplois y sont peu rémunérés, ce qui favorise la corruption au sein du personnel de sécurité¹²¹. Selon Mourad Chabbi, docteur en science politique de l'université Jean-Moulin Lyon-3, interviewé par la revue française Politique étrangère le 17 avril 2015, le ministère de l'Intérieur disposait en avril 2015 de 93.000 hommes, auxquels devaient s'ajouter 3.500 nouvelles recrues¹²². Dans un rapport de l'ICG daté du 23 juillet 2015, l'analyste Michaël Béchir Ayari met en évidence les dysfonctionnements des forces de sécurité intérieure (sécurité nationale, police nationale, garde nationale, protection civile, agents des services pénitentiaires et de rééducation) : mal gérée, l'institution manque de professionnalisme, d'efficacité et d'intégrité¹²³.

Suite aux attentats visant des touristes, le gouvernement tunisien a pris des mesures antiterroristes fermes, déployant sur le terrain 100.000 membres des forces de sécurité, dont 3.000 sur des sites touristiques. Plus de 700 opérations, menant à l'arrestation de 127 personnes, ont été menées dans les deux semaines suivant l'attentat de Sousse. Des mosquées prônant l'extrémisme ont été fermées. L'état d'urgence a été décrété¹²⁴.

D'après l'ICG, si le gouvernement et le Parlement veulent lutter efficacement contre le terrorisme et apaiser les conflits sociaux, ils devraient engager des réformes majeures au sein de la sécurité intérieure et mettre en œuvre une politique globale stratégique en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme¹²⁵. Or, selon le journaliste français David Thomson spécialisé dans le djihadisme, qui s'exprimait sur Twitter le 18 décembre 2015, « la Tunisie, pays le plus touché au monde par le phénomène djihadiste depuis 3 ans, n'a encore lancé aucune structure de prévention/réflexion »¹²⁶. Par ailleurs, la situation politique et sécuritaire en Libye, où le groupe EI dispose d'un enracinement territorial et où les auteurs des violences sont allés s'entraîner, reste largement hors de contrôle des autorités tunisiennes¹²⁷.

¹²⁰ Stiftung Wissenschaft und Politik (Mölling C., Werenfels I.), 12/2014, [url](#)

¹²¹ Stiftung Wissenschaft und Politik (Mölling C., Werenfels I.), 12/2014, [url](#)

¹²² Politique étrangère (PE), 17/04/2015, [url](#)

¹²³ International Crisis Group (ICG), 23/07/2015, [url](#)

¹²⁴ Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, p. 16, [url](#) ; The New York Times, 09/10/2015, [url](#)

¹²⁵ International Crisis Group (ICG), 23/07/2015, [url](#)

¹²⁶ David Thomson (@_davidthomson)[twitter post], 18/12/2015, [url](#)

¹²⁷ Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), 22/10/2015, p. 16, [url](#)

2.3. Violences politiques

En 2013, l'assassinat de deux opposants laïcs a déclenché une crise politique majeure et des manifestations de grande ampleur. Comme le rapporte le *Guardian*, l'intervention concertée de plusieurs organisations, notamment syndicales, et de personnalités politiques a empêché que la crise dégénère en conflit armé. Les démonstrations de force des groupes extrémistes ont été condamnées par toute la classe politique¹²⁸. Avec l'investiture d'un gouvernement de technocrates en janvier 2014, les violences politiques ont quasiment cessé. La tension politique avait surtout trouvé un terreau fertile dans l'attitude du parti au pouvoir Ennahda face aux islamistes, jugée trop laxiste par de nombreux Tunisiens. Ce motif a disparu en 2014 avec l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, selon l'*International New York Times*¹²⁹.

Les médias consultés par le Cedoca pour la rédaction de ce rapport, tels que l'Agence France-Presse, l'agence Reuters, le *Guardian* et l'*International New York Times*, n'ont pas fait état de manifestations ou de troubles à grande échelle dus à la situation politique durant la seconde partie de l'année 2015. Des tentatives d'assassinats ont été rapportées. Le 8 octobre 2015 dans une zone industrielle de Sousse, le député de Nidaa Tounes Ridha Charfeddine a échappé à une tentative d'assassinat alors qu'il conduisait sa voiture¹³⁰. Egalement, l'arrestation d'un présumé terroriste en décembre 2015 a permis de déjouer un projet d'assassinat contre un autre député du même parti¹³¹.

2.4. Conflits sociaux

D'après un rapport publié par le Fonds monétaire international (FMI) en septembre 2015, la reprise économique en Tunisie a été empêchée par les attentats survenus au Bardo et à Sousse et par la persistance des tensions sociales dans des secteurs économiques importants comme celui des mines de phosphate. Entre 2010 et 2014, la dette publique a augmenté d'environ 58 % ; elle atteignait 50 % du PIB en 2014. La croissance est passée de 3,7 % en 2012 à 1 % en 2015. Les grèves récurrentes dans le secteur minier et les conséquences énormes, sur le secteur du tourisme, des attentats visant des touristes, expliquent cette importante diminution¹³².

Le taux de chômage atteignait 15,2 % en août 2015. Il s'élevait à 22,2 % chez les femmes, 30 % chez les diplômés de l'université et 35 % chez les jeunes¹³³. Les taux de chômage, de pauvreté et d'analphabétisme, dans les régions du centre-ouest et du sud, étaient selon le FMI trois fois supérieurs à ceux des zones côtières¹³⁴. Tataouine, Gafsa, Kebili, Gabès, Tozeur, Kasserine et la Manouba connaissaient le taux de chômage le plus élevé au second semestre 2015 selon l'Institut national de la statistique tunisien¹³⁵. Le FMI évalue négativement les perspectives économiques du pays à court terme mais estime qu'il pourrait enregistrer un taux de croissance de 3 % en 2016, moyennant des réformes et une reprise progressive du tourisme¹³⁶.

Le secteur touristique est central dans l'économie du pays : il représente 15 % de l'emploi et environ 7 % du PIB, selon le FMI. Ce dernier qualifie de « catastrophique » l'impact des attaques terroristes sur les réservations effectuées par des touristes européens. Durant l'été 2015, 45 à 50 % des réservations ont été annulées et de nombreux hôtels étaient vides. Or, avant les attaques

¹²⁸ The Guardian, 26/12/2014, [url](#)

¹²⁹ International New York Times, 28/09/2013, [url](#)

¹³⁰ France 24, 08/10/2015, [url](#) ; International New York Times (Samti F., Fahim K.), 09/10/2015, [url](#)

¹³¹ Kapitalis, 18/12/2015, [url](#)

¹³² Fonds monétaire international (FMI), 16/09/2015, p. 8, [url](#) ; Al Huffington Post, 07/05/2015, [url](#) ; Fonds monétaire international (FMI), 14/10/2015, [url](#)

¹³³ Fonds monétaire international (FMI), 16/09/2015, p. 7, [url](#)

¹³⁴ Fonds monétaire international (FMI), 16/09/2015, [url](#)

¹³⁵ Institut national de la statistique tunisien via Al Huffington Post, 19/08/2015, [url](#)

¹³⁶ Fonds monétaire international (FMI), 14/10/2015, [url](#)

terroristes, 85 à 90 % des hôtels connaissaient déjà des difficultés financières. De nombreux métiers sont liés à la santé de ce secteur : restaurants, taxis, commerces de détails et artisanaux, production agricole¹³⁷.

D'après Radio France internationale (RFI), les experts estiment que l'économie tunisienne a plutôt bien résisté durant la période de transition, notamment sur le plan macroéconomique. Ils attribuent le ralentissement actuel non seulement au terrorisme mais également à une diminution de la demande adressée à la Tunisie par l'Union européenne¹³⁸.

La Banque mondiale a annoncé, le 1^{er} octobre 2015, le versement d'un troisième prêt de 500 millions de dollars à la Tunisie afin d'aider à restructurer le secteur financier, à rendre plus transparentes la gouvernance et la gestion des finances publiques et à développer des emplois¹³⁹. Deux mois plus tard, l'Union européenne a prêté 100 millions d'euros à la Tunisie dans le cadre d'un programme d'assistance macro financière¹⁴⁰. Fin décembre 2015, le président tunisien a annoncé « de grandes réformes » pour l'année 2016 et s'est dit confiant en la capacité du pays de relancer la croissance¹⁴¹.

Selon Sarah Mersch, journaliste allemande auteur d'un article paru dans le magazine *Qantara*, beaucoup de Tunisiens sont frustrés par le fait que leur situation économique ne s'est guère améliorée depuis le renversement du président Ben Ali et attendent encore les fruits de la révolution. Dans de nombreuses régions défavorisées, la population a perdu courage et s'est abstenue aux dernières élections. Dans l'intérieur du pays surtout, la frustration est grande et le risque de tensions sociales est important, par exemple dans la région de Kasserine, où la population a le sentiment de ne connaître que le chômage et le terrorisme. Depuis la fin de la révolution, la population est surtout préoccupée par la situation économique, la sécurité et l'emploi¹⁴². Le gouvernorat de Kasserine a d'ailleurs demandé en juillet 2015, via le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) et l'ONG belge Avocats sans frontières (ASF), le statut de « région-victime » auprès de l'Instance vérité et dignité, chargée d'enquêter sur les crimes commis sous les régimes de Bourguiba et de Ben Ali et d'indemniser les victimes. Sur base d'indicateurs socio-économiques, le FTDS veut démontrer que le gouvernorat de Kasserine a fait l'objet d'une marginalisation organisée¹⁴³.

Le bassin minier de Gafsa au sud-ouest du pays est un de plus importants bassins de phosphate au monde mais il figure parmi les régions déshéritées désinvesties par l'Etat. Le gouvernorat connaît un taux de chômage de presque 28 % chez les jeunes¹⁴⁴. Depuis 2008 et plus encore depuis la révolte de 2011, la production de phosphate y est régulièrement stoppée à cause des grèves des salariés ou des actions des chômeurs qui réclament un emploi¹⁴⁵. Les infrastructures de base font défaut et la pollution provoquée par le phosphate menace l'environnement et la santé des résidents locaux. Le passage à des mines à ciel ouvert depuis les années 1970 a réduit le besoin de main d'œuvre. Les gouvernements successifs ont tenté de créer 15.000 emplois dans l'exploitation du phosphate, la sylviculture, l'environnement et dans les transports générés par ces activités, mais cela n'a pas suffi à absorber le chômage. Lors d'un concours de recrutement à Gafsa, 30.000 candidats s'étaient

¹³⁷ Fonds monétaire international (FMI), 16/09/2015, p. 12, [url](#)

¹³⁸ Radio France Internationale (RFI), 26/11/2015, [url](#)

¹³⁹ La Banque mondiale, 01/10/2015, [url](#)

¹⁴⁰ Europa, 01/12/2015, [url](#)

¹⁴¹ Maghreb Emergent, 31/12/2015, [url](#)

¹⁴² Qantara (Mersch S.), 20/10/2014, [url](#)

¹⁴³ Inkyfada (Sbouai S.), 13/07/2015, [url](#)

¹⁴⁴ Institut national de la statistique tunisien via Al Huffington Post, 19/08/2015, [url](#)

¹⁴⁵ Al Huffington Post, 26/05/2015, [url](#) ; Al Huffington Post, 03/06/2015, [url](#)

inscrits pour 2.700 postes. Chaque nouvelle procédure de recrutement entraîne une agitation dans la région¹⁴⁶.

Le FTDES, une organisation non gouvernementale indépendante qui défend les droits économiques et sociaux de la population, a établi mois par mois un relevé des revendications des citoyens en Tunisie¹⁴⁷. Durant la seconde partie de l'année 2015, plusieurs centaines de mouvements, parfois violents, ont été recensés. Ils se sont produits dans la plupart des gouvernorats, notamment à Sidi Bouzid, Kasserine, Le Kef, Kairouan, Gafsa, Medenine et dans le Grand Tunis. Les revendications exprimées concernaient majoritairement la précarité socio-économique - manque d'emplois et de développement - mais aussi le déficit en infrastructures (pénurie en eau potable et en électricité), les lacunes du système éducatif, les restrictions imposées à la frontière libyenne, les nominations d'imams dans les mosquées, le manque de sécurité, l'absence de réponse des autorités, etc. Tous les secteurs ont été concernés : fonctionnaires, magistrats, employés des mines de phosphate, des télécoms, des grandes surfaces, des autoroutes, personnel des hôpitaux, au point que les autorités ont décidé, le 20 mai 2015, de déduire les jours de grèves des salaires des fonctionnaires¹⁴⁸.

Le mois d'octobre 2015 a connu un nombre particulièrement élevé de protestations (910), en lien avec la rentrée scolaire (problèmes dans le secteur de l'éducation), la rentrée politique, les restrictions du passage et du commerce à la frontière libyenne et l'absence de politique de gestion des conflits dans le chef des autorités tunisiennes¹⁴⁹. En novembre 2015, le nombre de manifestations a diminué pour atteindre 390, un chiffre nettement plus élevé qu'en juin 2015, où 287 mouvements citoyens avaient été décomptés. En août et en novembre 2015, le FTDES a souligné l'augmentation de l'usage de la violence comme mode d'expression du mécontentement populaire¹⁵⁰.

Du 16 au 22 janvier 2016, la Tunisie a connu un embrasement des tensions sociales qualifié d'« inédit » depuis la révolte de 2011 par l'AFP¹⁵¹. Le 16 janvier 2016 à Kasserine, un chômeur de 28 ans s'est électrocuté sur un poteau électrique où il était monté pour protester contre le retrait de son nom d'une liste de personnes embauchées dans le secteur public. Des centaines de Tunisiens ont manifesté les jours suivants à Kasserine, Sidi Bouzid et dans une banlieue du Grand Tunis pour réclamer « travail, liberté, dignité nationale », un slogan phare de la révolte en 2011. Des jets de pierre contre les forces de l'ordre, des tirs de gaz lacrymogènes par ces dernières ainsi que des débordements dans la banlieue de Tunis ont été signalés par la presse. En conséquence, un couvre-feu nocturne a été instauré sur le pays dans son ensemble le 22 janvier 2016¹⁵². D'après le ministère de l'Intérieur cité par Tunisia Live, 538 personnes suspectées de pillage ont été arrêtées, 300 personnes ont été interpellées pour violation du couvre-feu et 113 officiers de la sûreté nationale ont été blessés entre le 16 et le 25 janvier 2016¹⁵³. Une partie des médias tunisiens s'est fait l'écho des thèses officielles selon lesquelles les événements, largement pacifiques selon l'Express, ont été récupérés par des vandales, des partis ou des djihadistes¹⁵⁴. Le chef du

¹⁴⁶ International New York Times (Gall C.), 13/05/2014, [url](#)

¹⁴⁷ Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), 16/12/2015, [url](#)

¹⁴⁸ Al Huffington Post, 26/05/2015, [url](#)

¹⁴⁹ Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), 18/11/2015, [url](#) ; Al Huffington Post, 24/03/2015, [url](#)

¹⁵⁰ Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), 18/08/2015, [url](#)

¹⁵¹ Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, 25/01/2016, [url](#)

¹⁵² Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, 24/01/2016, [url](#) ; Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, 20/01/2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 25/01/2016, [url](#)

¹⁵³ Tunisia Live (Marzouk Z.), 25/01/2016, [url](#)

¹⁵⁴ L'Express-l'Expansion, 25/01/2016, [url](#)

gouvernement, Habib Essid, a demandé à la population d'être patiente mais n'a fait aucune proposition concrète de lutte contre le chômage ou la corruption¹⁵⁵.

Dario Cristiani, professeur adjoint en relations internationales au Vesalius College à Bruxelles, auteur d'un article publié par Jamestown Foundation, confirme l'existence d'une crise sociale latente dans certaines régions du pays¹⁵⁶. En dépit de la Révolution de jasmin et des efforts du gouvernement de transition, le chômage massif des jeunes reste le signe le plus visible de l'écart qui existe entre la région côtière du nord, relativement prospère, et l'intérieur et le sud du pays. Cette disparité socio-économique était l'une des causes sous-jacentes de la révolution de 2011 et a eu des conséquences politiques : les élites qui détenaient le pouvoir politique et économique étaient fortement liées aux intérêts des régions côtières et avaient négligé le développement de l'arrière-pays. Le succès de la révolution a nourri de grands espoirs dans les régions défavorisées, qui ont été rapidement déçus. Toujours selon Dario Cristiani, cette déception cumulée au contexte social a créé les conditions idéales pour la diffusion d'un islam radical, notamment via de nouveaux imams apparus après la révolution¹⁵⁷.

Le professeur Christiani estime que la situation dans les villes et les régions éloignées de la capitale est le reflet du manque d'attention dont elles bénéficient de la part du pouvoir central. La ville de Ben Gardane, par exemple, près de la frontière libyenne et loin de Tunis, est considérée comme le premier lieu de recrutement de djihadistes en Tunisie¹⁵⁸.

Selon un article paru le 3 novembre 2014 sur le site d'information sur le Proche-Orient Al-Monitor, le djihadiste tunisien « type » ne se réduit pas au jeune que le désespoir pousse à partir pour la Syrie, car les djihadistes comptent également dans leurs rangs des jeunes en provenance des régions côtières économiquement plus favorisées. Ces jeunes qui ont accès à un ordinateur entrent en contact via les réseaux sociaux avec des prédicateurs radicaux qui les poussent au départ. Une étude montre que beaucoup de jeunes Tunisiens partis combattre à l'étranger avaient presque terminé leurs études universitaires. La politique de prévention du gouvernement de transition semble produire peu de résultats. Au deuxième semestre de 2014, le nombre de jeunes partis en Syrie était encore plus élevé qu'auparavant¹⁵⁹.

¹⁵⁵ Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, 24/01/2016, [url](#) ; Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, 20/01/2015, [url](#) ; Jeune Afrique, 25/01/2016, [url](#)

¹⁵⁶ The Jamestown Foundation (Cristiani D.), 24/10/2014, [url](#)

¹⁵⁷ The Jamestown Foundation (Cristiani D.), 24/10/2014, [url](#)

¹⁵⁸ The Jamestown Foundation (Cristiani D.), 24/10/2014, [url](#)

¹⁵⁹ Al-Monitor (al-Amin H.), 03/11/2014, [url](#)

Résumé

Cinq ans après la Révolution du jasmin, au cours de laquelle les Tunisiens se sont mobilisés massivement contre les injustices socio-économiques et l'absence de démocratie, la vie politique apparaît moins tendue même si les médias ont récemment signalé des dissensions majeures au sein du parti Nidaa Tounes. Les élections législatives et présidentielles en 2014 se sont déroulées dans le calme selon les rapports des missions d'observation électorale. Le premier gouvernement issu d'élections démocratiques depuis le départ de Ben Ali, composé de membres du parti Nidaa Tounes et d'Ennahda, a été approuvé par le Parlement début février 2015. La société civile est restée mobilisée en 2015. Durant l'été, un projet de loi visant à amnistier sous conditions les auteurs de délits financiers et économiques sous Ben Ali et la troïka ainsi qu'un texte de loi de lutte contre le terrorisme ont été vivement critiqués par les défenseurs des droits de l'homme et de la justice transitionnelle. Le 10 novembre 2015, le prix Nobel de la paix a été accordé à quatre organisations tunisiennes pour leur rôle positif dans la crise politique qui a suivi les assassinats des politiciens laïcs Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi en 2013. Cependant, l'ampleur des attentats survenus durant l'année 2015, leur impact sur le tourisme et sur l'économie, l'absence de changement sur le plan socio-économique dans les régions défavorisées de l'intérieur et des dissensions internes au parti Nidaa Tounes à la fin de l'année pourraient affecter la stabilité politique du pays selon les analystes de la Tunisie.

La situation sécuritaire s'est nettement dégradée en 2015. L'ACLED a constaté que les violences liées au djihadisme étaient en diminution mais que le nombre de victimes était le plus haut jamais atteint depuis la révolte de 2011. Les djihadistes n'ont pas visé seulement les services de sécurité et des politiciens, comme c'était le cas précédemment, mais également les touristes étrangers et les civils. Deux attentats (18 mars et 26 juin 2015) ont fait au total 59 victimes étrangères, à Tunis et à Sousse. Un troisième attentat (24 novembre) a fait douze victimes parmi les forces de sécurité à Tunis. Par ailleurs, durant la seconde partie de l'année, trois civils tunisiens ont été tués dans des zones rurales où certains combattants djihadistes se sont retranchés.

L'organisation Etat islamique a revendiqué les trois principales attaques survenues en 2015. Elles ont été commises par des individus isolés, dans des lieux emblématiques du tourisme et de l'Etat. L'organisation ne dispose pas d'une implantation territoriale en Tunisie, mais elle peut opérer depuis les territoires qu'elle occupe en Libye et fournir aux auteurs d'attentats un soutien logistique. Le groupuscule Jund al-Khilafa, qui a revendiqué l'assassinat d'un berger en novembre 2015, serait la succursale du groupe EI en Tunisie, selon les autorités tunisiennes. Dans les zones rurales de l'intérieur du pays, à la frontière de l'Algérie, la brigade Okba Ibn Nafaa combat régulièrement les forces de l'ordre tunisiennes. Dirigés par des Algériens, ses membres utilisent des tactiques identiques à celles d'AQMI contre les autorités algériennes. Selon la presse, certains membres de la brigade auraient fait allégeance à l'organisation EI en septembre 2014.

Suite aux attentats visant massivement des touristes occidentaux, les autorités tunisiennes ont, parmi d'autres mesures, déployé 100.000 hommes sur le terrain, dont 3.000 sur des sites touristiques. Un grand nombre d'arrestations ont été effectuées. Au moment de la clôture de ce rapport, l'état d'urgence était à nouveau entré en vigueur et devait durer jusqu'au 21 février 2016. Les observateurs estiment que des réformes majeures devraient être engagées au sein des services de sécurité intérieure, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption, et qu'une stratégie globale de lutte contre le terrorisme devrait être mise en œuvre. La lutte contre le terrorisme devrait également s'opérer, selon des experts, par la mise en place rapide de mesures visant à diminuer les inégalités sociales dont souffrent les Tunisiens de l'intérieur du pays.

En 2015, les manifestations portant des revendications socio-économiques ont perduré un peu partout dans le pays, en particulier dans les régions de l'intérieur. A Kasserine ou Gafsa, des villes

situées au centre-ouest du pays, la population souffre d'une carence majeure en infrastructures et en emplois. Les protestations sociales y sont quasi-permanentes et les réponses du gouvernement se font attendre. Selon des chiffres émanant du FMI, la croissance économique du pays était d'à peine 1 % et le chômage s'élevait à 15,2 % en août 2015 (35 % chez les jeunes). Le secteur touristique, central en Tunisie, a particulièrement souffert après les attentats de Tunis et de Sousse.

Au moment de clôturer ce rapport, la Tunisie venait de connaître, durant plusieurs jours, les plus importantes tensions sociales depuis la révolte de 2011, en termes d'ampleur et de durée, selon l'Agence France-Presse. Des manifestations se sont multipliées en divers lieux (Sidi Bouzid, Siliana, banlieue de Tunis) après la mort par électrocution à Kasserine d'un jeune chômeur le 16 janvier 2016. Un couvre-feu nocturne a été décrété le 22 janvier 2016 dans tout le pays et était toujours en vigueur à la clôture de ce rapport.

Des observateurs comme Dario Cristiani, professeur adjoint en relations internationales au Vesalius College à Bruxelles, pensent que ce contexte social désespéré peut encourager des jeunes sans issue à se tourner vers l'islam radical. Le nombre de Tunisiens partis combattre en Syrie, en Irak, au Mali et en Libye ces dernières années est évalué à environ 5.000, selon un rapport de la Chambre des représentants des Etats-Unis paru en septembre 2015. D'après des informations officielles diffusées en avril 2015, les autorités ont empêché plus de 12.000 Tunisiens de quitter le pays.

Annexe : carte administrative de la Tunisie



Carte administrative de la Tunisie¹⁶⁰

¹⁶⁰ Nations Online Project, s.d., [url](#)

Bibliographie

Sources écrites et audiovisuelles

Afrique Actualité, *700 Tunisiennes chez Daech*, 17/12/2015, http://afriqueactualite.com/politique/afrique/4709-700-tunisiennes-chez-daech#.VnJ_XF4731V [consulté le 17/12/2015]

Agence France-Presse (AFP) via Reliefweb, *Tunisia : Tunisia votes for president to round off transition*, 18/11/2014, <http://reliefweb.int/report/tunisia/tunisia-votes-president-round-transition> [consulté le 17/12/2015]

Agence France-Presse (AFP) via Ahram Online, *Updated : Tunisia MP's approve landmark new government*, 05/02/2015, <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/2/8/122290/World/Region/UPDATED-Tunisia-MPs-approve-landmark-new-govt.aspx> [consulté le 17/12/2015]

Agence France-Presse (AFP) via Libération, *Tunisie: vaste remaniement ministériel face aux défis économiques et sécuritaires*, 07/01/2016, http://www.liberation.fr/planete/2016/01/07/tunisie-vaste-remaniement-ministeriel-face-aux-defis-economiques-et-securitaires_1424808 [consulté le 12/01/2016]

Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, *Tunisie: vaste remaniement ministériel face aux défis économiques et sécuritaires*, 07/01/2016, <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/tunisie-vaste-remaniement-ministeriel-face-aux-defis-economiques-et-securitaires-568dfd963570b38a58023c3c> [consulté le 07/01/2016]

Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, *La colère gronde dans une région défavorisée de Tunisie*, 20/01/2016, <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/la-colere-gronde-dans-une-region-defavorisee-de-tunisie-569f8ebc3570b38a58411ff6> [consulté le 26/01/2016]

Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, *Tunisie : face à la contestation sociale le gouvernement appelle à la patience*, 24/01/2016, <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/tunisie-face-a-la-contestation-sociale-le-gouvernement-appelle-a-la-patience-56a406af3570ed389547134b> [consulté le 26/01/2015]

Agence France-Presse (AFP) via La Libre Belgique, *Troubles sociaux en Tunisie: les autorités allègent le couvre-feu nocturne*, 25/01/2016, <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/troubles-sociaux-en-tunisie-les-autorites-allegent-le-couvre-feu-nocturne-56a649693570ed389550ba05> [consulté le 27/01/2016]

Agence Tunis Afrique presse (TAP), *Calm restored to Ben Guerdane as tensions fueled by delegation visit ease*, 13/02/2015, <http://tap.info.tn/en/index.php/regions/24645-calm-restored-to-ben-guerdane-as-tensions-fueled-by-delegation-visit-ease> [consulté le 13/01/2016]

Al-Arabiya, *Tunisia arrests five suspects behind bombings*, 30/10/2013, <http://english.alarabiya.net/en/News/africa/2013/10/30/-Suicide-bomber-targets-beach-resort-in-Tunisia-.html> [consulté le 12/01/2016]

Al-Arabiya, *A year of Tunisian political success*, 26/12/2014, <http://english.alarabiya.net/en/perspective/analysis/2014/12/26/2014-A-year-of-Tunisian-political-success-.html> [consulté le 12/01/2016]

Al-Araby al-Jadeed, *Tunisia places hundreds of 'terrorist' suspects under house arrest*, 06/12/2015, <http://www.alaraby.co.uk/english/Politics/2015/12/6/Tunisia-places-hundreds-of-terrorist-suspects-under-house-arrest> [consulté le 12/01/2016]

Al Huffington Post, *Tunisie: Les frontières avec l'Algérie et la Libye déclarées zones militaires tampons*, 30/08/2013, http://www.huffpostmaghreb.com/2013/08/30/zones-militaires-tampons-tunisie_n_3839729.html [consulté le 18/12/2015]

Al Huffington Post, *Enseignement en Tunisie: Un système "malade" en mal de réformes*, 24/03/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/03/24/tunisie-education-n_6931240.html [consulté le 12/01/2016]

Al Huffington Post, *Tunisie: Un militaire tué dans des affrontements avec des "terroristes"*, 22/04/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/04/22/tunisie-militaire-mort_n_7118908.html?utm_hp_ref=maghreb [consulté le 17/12/2015]

Al Huffington Post, *Tunisie: Deux soldats et dix "jihadistes" sont morts lors d'affrontements, près de la frontière algérienne*, 22/04/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/04/24/tunisie-soldats-affrontements-jihadites_n_7136028.html [consulté le 27/01/2016]

Al Huffington Post, *La dette publique de la Tunisie a augmenté de 58% en quatre ans*, 07/05/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/05/07/tunisie-dette_n_7229968.html [consulté le 05/01/2016]

Al Huffington Post, *Multipliation des mouvements sociaux en Tunisie, les autorités font la sourde oreille*, 26/05/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/05/26/mouvements-sociaux-tunisi_n_7443444.html [consulté le 12/01/2016]

Al Huffington Post, *Tunisie: Le bassin minier ravagé par les mouvements sociaux*, 03/06/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/06/03/tunisie-conflits-minier_n_7500134.html [consulté le 12/01/2016]

Al Huffington Post, *Le groupe jihadiste État islamique revendique une attaque meurtrière contre la Garde nationale*, 16/06/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/06/16/tunisie-etat-islamique_n_7592442.html?utm_hp_ref=maghreb [consulté le 17/12/2015]

Al Huffington Post, *Tunisie: Un douanier tué et trois blessés par un groupe armé à Kasserine*, 24/08/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/08/24/tunisie-douanier-tue_n_8029592.html?utm_hp_ref=maghreb [consulté le 17/12/2015]

Al Huffington Post, *Tunisie: Un berger enlevé par des jihadistes retrouvé mort*, 14/10/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/10/14/tunisie-berger-enleve-jih_n_8291430.html [consulté le 11/12/2015]

Al-Jazeera, *Tunisia PM resigns as part of transition plan*, 09/01/2014, <http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/01/tunisia-pm-resigns-as-part-transition-plan-201419145034687910.html> [consulté le 08/01/2016]

Al-Jazeera, *Tunisia closes borders with Libya after violence*, 01/08/2014, <http://america.aljazeera.com/articles/2014/8/1/tunisia-libya-border.html> [consulté le 08/01/2016]

AllAfrica, *Tunisia : celebration of new constitution, several heads of states and senior officials arrive in Tunis*, 06/02/2014, <http://allafrica.com/stories/201402070359.html> [consulté le 08/01/2016]

Al-Monitor (al-Amin H.), *Who is the 'typical' Tunisian jihadist ?*, 03/11/2014, <http://www.al-monitor.com/pulse/security/2014/11/tunisian-jihadis-profile-fighting-syria.html#> [consulté le 11/01/2016]

Amnesty International (AI), *Communiqué de presse conjoint: Tunisie. La loi antiterroriste met en péril les droits fondamentaux, il faut adopter des garanties*, 31/07/2015, <https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE3021952015FRENCH.pdf> [consulté le 25/11/2015]

Amnesty International (AI), *Tunisia: Sweeping crackdown signals abuse of emergency measures*, 02/12/2015, <http://www.refworld.org/docid/565f0a4b4f34.html> [consulté le 23/12/2015]

Anadolu Agency, *Tunisia's chaambi : between electoral 'promises' and 'lies'*, 24/10/2014, <http://www.aa.com.tr/en/news/409909--tunisias-chaambi-between-electoral-promises-and-lies> [consulté le 12/01/2016]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Tunisia — July 2015 Update*, 10/07/2015, <http://www.crisis.acleddata.com/tunisia-july-2015-update/> [consulté le 06/01/2016]

Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), *Tunisia — 2015 Update*, 11/12/2015, <http://www.crisis.acleddata.com/tunisia-2015-update/> [consulté le 21/12/2015]

British Broadcasting Corporation (BBC), *Justice kiosk : Tunisia's alternative law enforcers*, 29/07/2013, <http://www.bbc.co.uk/news/magazine-23469218> [consulté le 12/01/2016]

British Broadcasting Corporation (BBC), *Tunisia declares Ansar al-Sharia a terrorist group*, 27/08/2013, <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-23853241> [consulté le 06/01/2016]

British Broadcasting Corporation (BBC), *Tunisian PM Ali Layaredh hands over to Mehdi Jomaa*, 09/01/2014, <http://www.bbc.com/news/world-africa-25669687> [consulté le 12/01/2016]

- British Broadcasting Corporation (BBC), *Tunisians choose president in run-off elections*, 21/12/2014, <http://www.bbc.com/news/world-africa-30565895> [consulté le 15/12/2015]
- British Broadcasting Corporation (BBC), *Tunisia to build 'anti-terror' wall on Libya border*, 08/07/2015, <http://www.bbc.com/news/world-africa-33440212> [consulté le 17/12/2015]
- Business News via Marsad, *La brigade de Okba Ibn Nafaâ revendique l'opération terroriste de Boulâaba*, 18/02/2015, http://www.observatoire-securite.tn/Fr/detail_article/la-brigade-de-okba-ibn-nafaa-revendique-loperation-terroriste-de-boulaaba/85/6155 [consulté le 17/12/2015]
- Business News, *Les djihadistes tunisiens en Syrie sont les plus sanguinaires de tous !*, 10/09/2015, <http://www.businessnews.com.tn/Les-djihadistes-tunisiens-en-Syrie-sont-les-plus-sanguinaires-de-tous-!,519,58809,3> [consulté le 13/01/2016]
- Business News, *La brigade Okba Ibn Nafaâ coupe la langue d'un adolescent*, 13/10/2015, <http://www.businessnews.com.tn/La-brigade-Okba-Ibn-Nafa%C3%A2-coupe-la-langue-d%E2%80%99un-adolescent,520,59539,3> [consulté le 17/12/2015]
- Challenges (Izambard A.), *Pourquoi l'État islamique est responsable de l'attentat de Tunis*, 18/03/2015, <http://www.challenges.fr/monde/20150318.CHA3998/pourquoi-la-tunisie-est-une-cible-de-choix-pour-les-djihadistes.html> [consulté le 06/01/2016]
- Combating Terrorism Center at West Point (Gartenstein-Ross D., Moreng B.), *Tunisian Jihadism after the Sousse Massacre*, 22/10/2015, <https://www.ctc.usma.edu/posts/tunisian-ijihadism-after-the-sousse-massacre> [consulté le 06/01/2016]
- Congressional Research Service (Alexis A., Humud C. E.), *Political Transition in Tunisia*, 10/02/2015, <http://fpc.state.gov/documents/organization/233712.pdf> [consulté le 12/01/2016]
- Courrier international, *Tunisie. Loi antiterroriste : attention au chantage sécurité contre liberté*, 27/07/2015, <http://www.courrierinternational.com/article/tunisie-loi-antiterroriste-attention-au-chantage-securite-contre-liberte> [consulté le 25/11/2015]
- David Thomson (@_davidthomson), *La Tunisie, pays le plus touché au monde par le phénomène jihadiste depuis 3 ans, n'a encore lancé aucune structure de prévention/réflexion* [twitter post], 18/12/2015, <https://twitter.com/ccilyb> [consulté le 18/12/2015]
- De Redactie, *Tunesië veroordeelt ex-president Ben Ali*, 20/06/2011, <http://www.deredactie.be/cm/vrtnieuws/buitenland/Arabisch%2Bprotest/1.1048372> [consulté le 14/12/2015]
- De Redactie, *Tunesië heft noodtoestand op na drie jaar*, 06/03/2013, <http://www.deredactie.be/cm/vrtnieuws/buitenland/1.1901857> [consulté le 15/01/2016]
- De Redactie (Vrancken I.), *TUNESIE : Houdt de prille democratie stand ?*, 22/11/2014, <http://deredactie.be/cm/vrtnieuws/opinieblog/analyse/1.2155843> [consulté le 15/01/2016]
- Europa, *L'Union européenne verse une aide de 100 millions d'euros à la Tunisie*, 01/12/2015, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-6085_fr.htm [consulté le 11/01/2016]
- European Parliament, *Tunisia: head of EP election observers hails transparent and professional poll*, 28/10/2014, <http://www.europarl.europa.eu/news/en/news-room/content/20141028IPR76430/html/Tunisia-head-of-EP-election-observers-hails-transparent-and-professional-poll> [consulté le 12/01/2016]
- Fonds monétaire international (FMI), *Rapport du FMI No. 15/285 - Tunisie : rapport des services du FMI pour les consultations de 2015 au titre de l'article IV, sixième revue de l'accord de confirmation et demande de réaménagement*, 16/09/2015, <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/SCR/2015/cr15285f.pdf> [consulté le 14/01/2016]
- Fonds monétaire international (FMI), *Le Conseil d'administration achève les consultations de 2015 au titre de l'article IV avec la Tunisie - Communiqué de presse n°15/471*, 14/10/2015, <http://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2015/pr15471f.htm> [consulté le 05/01/2016]
- Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), *Rapport OST: Mouvements de protestation en juillet 2015*, 18/08/2015, <http://ftdes.net/category/activites-rapports/> [consulté le 11/01/2016]

- Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), *Rapport OST: Mouvements de protestation en octobre 2015*, 18/11/2015, <http://ftdes.net/category/activites-rapports/> [consulté le 11/01/2016]
- Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), *Rapport OST : mouvements de protestation et suicides « novembre 2015 »*, 16/12/2015, <http://ftdes.net/category/activites-rapports/> [consulté le 11/01/2016]
- France 24, *Tunisie : tentative d'assassinat contre Ridha Charfeddine, député de Nidaa Tounès*, 08/10/2015, <http://www.france24.com/fr/20151008-tunisie-tentative-assassinat-depute-ridha-charfeddine-nidaa-tounes-sousse-tirs> [consulté le 14/12/2015]
- France 24, *Tunisie : démission de 32 députés du parti au pouvoir, Nidaa Tounès*, 09/11/2015, <http://www.france24.com/fr/20151109-tunisie-32-deputes-parti-pouvoir-nidaa-tounes-demission-ennahda-parlement-essebsi> [consulté le 24/11/2015]
- Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior (FRIDE) (Pétre C.), *Tunisian Salafism: the rise and fall of Ansar Al-Sharia*, 08/10/2015, <http://fride.org/publication/1276/tunisian-salafism:-the-rise-and-fall-of-ansar-al-sharia> [consulté le 06/01/2016]
- Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Guillon A.), *La Tunisie: une exception menacée*, 02/11/2015, <http://www.grip.org/fr/node/1853> [consulté le 21/12/2015]
- Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Report of the OHCHR – Assessment mission to Tunisia*, 26/01/2011 – 02/02/2011, http://www.ohchr.org/Documents/Countries/TN/OHCHR_Assessment_Mission_to_Tunisia.pdf [consulté le 12/01/2016]
- Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Foreign fighters: Urgent measures needed to stop flow from Tunisia – UN expert group warns*, 10/07/2015, <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=16223&LangID=E> [consulté le 16/12/2015]
- Human Rights Watch (HRW), *World Report 2013 - Tunisia - Prosecution of attacks by fundamentalist groups*, 21/01/2014, <http://www.hrw.org/world-report/2014/country-chapters/tunisia> [consulté le 15/01/2016]
- Human Rights Watch (HRW), *Tunisie : Restrictions arbitraires à la liberté de voyager*, 10/07/2015, <https://www.hrw.org/fr/news/2015/07/10/tunisie-restrictions-arbitraires-la-liberte-de-voyager> [consulté le 13/01/2016]
- Human Rights Watch (HRW), *Tunisia: Counterterror Law Endangers Rights*, 31/07/2015, <https://www.hrw.org/news/2015/07/31/tunisia-counterterror-law-endangers-rights> [consulté le 25/11/2015]
- International Foundation for Electoral System (IFES) Election Guide, *Elections in Tunisia*, s.d., <http://www.electionguide.org/elections/id/2826/?PageSpeed=noscript> [consulté le 12/01/2016]
- Inkyfada (Ben Tarjem K.), *Tunisie-Libye : Une frontière qui dérange*, 01/04/2015, <https://inkyfada.com/2015/04/frontiere-tunisie-libye-ben-querdane-securite/> [consulté le 18/12/2015]
- Inkyfada (Sbouai S.), *Kasserine se constitue région victime*, 13/07/2015, <https://inkyfada.com/2015/07/kasserine-region-victime-justice-transitionnelle-tunisie/> [consulté le 26/01/2016]
- Inkyfada, *Carte du terrorisme en Tunisie depuis la révolution*, s.d., <https://inkyfada.com/maps/carte-du-terrorisme-en-tunisie-depuis-la-revolution/> [consulté le 27/01/2016]
- Institut national de la statistique tunisien via Al Huffington Post, *Tunisie: Une légère hausse du taux de chômage au deuxième trimestre 2015, selon l'INS*, 19/08/2015, http://www.huffpostmaghreb.com/2015/08/19/chomage-tunisie_n_8009022.html [consulté le 14/01/2016]
- International Crisis Group (ICG), *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, 28/11/2013 http://www.crisisgroup.org/en/regions/middle-east-north-africa/north-africa/tunisia/148-tunisia-s-borders-jihadism-and-contraband.aspx?alt_lang=fr [consulté le 11/12/2013]
- International Crisis Group (ICG), *Réforme et stratégie sécuritaire en Tunisie*, 23/07/2015, <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/moyen-orient-afrique-du-nord/afrique-du-nord/Tunisia/161-reform-and-security-strategy-in-tunisia.aspx> [consulté le 21/12/2015]

International New York Times (Gall C.), *Islamist Party in Tunisia to step down*, 28/09/2013, http://www.nytimes.com/2013/09/29/world/africa/islamist-party-in-tunisia-to-step-down.html?_r=0 [consulté le 11/12/2015]

International New York Times (Gall C.), *Tunisian discontent reflected in protests that have idled mines*, 13/05/2014, http://www.nytimes.com/2014/05/14/world/africa/tunisian-discontent-reflected-in-protests-that-have-idled-mines.html?_r=1 [consulté le 11/12/2015]

International New York Times (Gall C., Schmitt E.), *Jihadist From Tunisia Died in Strike in Libya, U.S. Official Says*, 02/07/2015, http://www.nytimes.com/2015/07/03/world/africa/jihadist-from-tunisia-died-in-strike-in-libya-us-official-says.html?_r=0 [consulté le 15/12/2015]

International New York Times (Samti F., Fahim K.), *Assassination Attempt in Tunisia Highlights Mounting Challenges*, 09/10/2015, http://www.nytimes.com/2015/10/10/world/africa/assassination-attempt-in-tunisia-highlights-mounting-crises.html?ref=topics&_r=0 [consulté le 08/01/2016]

Jeune Afrique, *Tunisie : Chronologie*, s.d., <http://www.jeuneafrique.com/pays/tunisie/chronologie/> [consulté le 15/01/2016]

Jeune Afrique, *Hamadi Jebali, une sortie par la grande porte*, 21/02/2013, <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20130221164954/> [consulté le 11/12/2015]

Jeune Afrique, *Tunisie : Abou Iyadh, victime collatérale du raid américain en Libye ?*, 03/07/2015, <http://www.jeuneafrique.com/243458/politique/tunisie-abou-iyadh-victime-collaterale-du-raid-americain-en-libye/> [consulté le 15/12/2015]

Jeune Afrique, *Tunisie : des affrontements avec des terroristes font deux morts parmi les militaires*, 13/10/2015, <http://www.jeuneafrique.com/271424/politique/tunisie-affrontements-terroristes-2-morts-parmi-militaires/> [consulté le 14/12/2015]

Jeune Afrique, *Tunisie : Nidaa Tounes, le début de la fin ?*, 03/11/2015, <http://www.jeuneafrique.com/276741/politique/tunisie-nidaa-tounes-le-debut-de-la-fin/> [consulté le 24/11/2015]

Jeune Afrique, *Tunisie : l'assassinat d'un berger près de Jelma revendiqué par un groupe affilié à Daesh*, 22/11/2015, <http://www.jeuneafrique.com/280727/politique/tunisie-lassassinat-dun-berger-pres-de-jelma-revendique-groupe-affilie-a-daesh/> [consulté le 11/12/2015]

Jeune Afrique, *Tunisie : l'état d'urgence prolongé jusqu'au 21 février 2016*, 22/12/2015, http://www.jeuneafrique.com/288966/politique/tunisie-letat-durgence-prolonge-pour-deux-mois/?utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter [consulté le 23/12/2015]

Jeune Afrique, *Tunisie : des villageois réclament une protection face aux djihadistes dans le nord-ouest*, 04/01/2016, <http://www.jeuneafrique.com/291138/politique/tunisie-villageois-reclament-protection-face-aux-jihadistes-nord-ouest/> [consulté le 06/01/2016]

Jeune Afrique, *Tunisie : après une semaine de contestations, retour au calme et allègement du couvre-feu*, 25/01/2016, http://www.jeuneafrique.com/296934/politique/tunisie-apres-semaine-de-contestations-retour-calme-allegement-couvre-feu/?utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter [consulté le 26/01/2016]

Kapitalis, *Kasserine : la Katibat Okba Ibn Nafaâ revendique l'assassinat de l'imam Ferjani*, 04/09/2015, <http://kapitalis.com/tunisie/2015/09/04/kasserine-la-katibat-okba-ibn-nafaa-revendique-lassassinat-de-limam-ferjani/> [consulté le 11/12/2015]

Kapitalis, *Plan d'assassinat déjoué contre un député de Nidaa Tounes*, 18/12/2015, <http://kapitalis.com/tunisie/2015/12/18/plan-dassassinat-dejoue-contre-un-depute-de-nidaa-tounes/> [consulté le 21/12/2015]

L'Express, *Tunisie : un groupe revendique au nom de l'EI la décapitation d'un jeune berger*, 22/11/2015, http://www.lexpress.fr/actualites/1/monde/tunisie-un-groupe-revendique-au-nom-de-l-ei-la-decapitation-d-un-jeune-berger_1738409.html [consulté le 17/12/2015]

La Banque mondiale, *Tunisie : nouveau programme d'aide pour affronter les chocs économiques et entretenir la dynamique des réformes*, 01/10/2015, <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2015/10/01/new->

[support-for-tunisia-to-address-economic-shocks-and-maintain-momentum-on-key-reforms](#) [consulté le 11/01/2016]

La Libre Belgique, *Le Nobel de la paix remis à une Tunisie exemplaire mais fragile*, 10/12/2015, <http://www.lalibre.be/actu/international/le-nobel-de-la-paix-remis-a-une-tunisie-exemplaire-mais-fragile-5669674a357004acd10837dd> [consulté le 11/12/2015]

Lambrecht J., *De Arabische cocktail : van revolutie tot contrarevolutie*, Leuven : Halewyck, 2013

La Presse de Tunisie via Turess, *Près de 700 femmes tunisiennes dans les rangs de Daech*, 23/05/2015, <http://www.turess.com/fr/lapresse/99848> [consulté le 17/12/2015]

La Presse de Tunisie, *La garde nationale traque les terroristes à Jebel Serj et Jebel Ballouta*, 05/01/2016, <http://www.lapresse.tn/05012016/108599/la-garde-nationale-traque-les-terroristes-a-jebel-serj-et-jebel-ballouta.html> [consulté le 07/01/2016]

Le Figaro, *David Thomson : «L'État islamique a décidé de faire de la Tunisie sa cible»*, 31/03/2015, <http://www.lefigaro.fr/international/2015/03/31/01003-20150331ARTFIG00184-david-thomson-l-etat-islamique-a-decide-de-faire-de-la-tunisie-sa-cible.php> [consulté le 22/12/2015]

Le Figaro, *Etat islamique/Tunisie: 7 femmes arrêtées*, 16/11/2015, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/11/16/97001-20151116FILWWW00349-etat-islamiquetunisie-7-femmes-arretees.php> [consulté le 17/12/2015]

Le Figaro, *La Tunisie rouvre sa frontière avec la Libye*, 11/12/2015, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/12/11/97001-20151211FILWWW00088-la-tunisie-rouvre-sa-frontiere-avec-la-libye.php> [consulté le 17/12/2015]

Le Monde, *Béji Caïd Essebsi promet d'être le président de tous les Tunisiens*, 23/12/2014, http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2014/12/22/les-deux-camps-revendiquent-la-victoire-en-tunisie_4544506_1466522.html [consulté le 12/01/2016]

Le Monde, *L'Etat islamique revendique l'attaque du Musée du Bardo*, 19/03/2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/19/l-etat-islamique-revendique-l-attaque-du-musee-du-bardo_4597430_3212.html#WsjHtf0V7yqTIMVK.99 [consulté le 14/12/2015]

Le Monde, *Plusieurs soldats tunisiens tués dans une embuscade*, 08/04/2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/04/07/plusieurs-soldats-tunisiens-tues-dans-une-embuscade_4611131_3212.html [consulté le 21/12/2015]

Le Monde, *Le terrorisme frappe à nouveau la Tunisie*, 26/06/2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/26/tunisie-des-tirs-devant-deux-hotels-a-sousse-au-moins-7-morts_4662683_3212.html [consulté le 14/12/2015]

Le Monde, *L'EI revendique l'attaque de Sousse, en Tunisie*, 27/06/2015, http://www.lemonde.fr/international/article/2015/06/27/l-ei-revendique-l-attaque-de-sousse-en-tunisie_4662989_3210.html [consulté le 14/12/2015]

Le Monde (Bobin F.), *Entre la Tunisie et la Libye, le mur de la discorde*, 14/08/2015, http://www.lemonde.fr/international/article/2015/08/14/entre-la-tunisie-et-la-libye-le-mur-de-la-discorde_4724599_3210.html#70Gjh7KwPIQ2yIK.99 [consulté le 17/12/2015]

Le Monde, *En Tunisie, la contestation monte contre un projet de loi sur la «réconciliation économique»*, 12/09/2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/09/12/en-tunisie-la-contestation-monte-contre-un-projet-de-loi-sur-la-reconciliation-economique_4754778_3212.html#2B00IMhYoXsUSjzp.99 [consulté le 25/11/2015]

Le Monde (Bobin F.), *Le prix Nobel de la paix salue le processus démocratique en Tunisie*, 09/10/2015, http://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2015/10/09/le-prix-nobel-de-la-paix-attribue-au-dialogue-national-tunisien_4786205_1772031.html [consulté le 24/11/2015]

Le Monde (Bobin F.), *Le spectre persistant d'une menace de l'EI en Tunisie*, 25/11/2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/11/25/le-spectre-persistant-d-une-menace-de-l-ei-en-tunisie_4817435_3212.html#MccXXoVpCWSjKS1.99 [consulté le 18/12/2015]

- Le Monde, *Tunisie : ce que l'on sait de l'attentat contre la sécurité présidentielle*, 25/11/2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/11/25/tunisie-ce-que-l-on-sait-de-l-attentat-contre-la-securite-presidentielle_4816768_3212.html [consulté le 25/11/2015]
- Le Nouvel Observateur avec Rue89, *Chaambi, le mont qui fait flipper les Tunisiens*, 30/07/2014, <http://rue89.nouvelobs.com/2014/07/30/chaambi-mont-fait-flipper-les-tunisiens-253980> [consulté le 23/12/2015]
- Le Point, *Tunisie : une katiba exécute un berger et revendique le meurtre d'un imam*, 13/10/2015, http://www.lepoint.fr/monde/tunisie-une-katiba-execute-un-berger-et-revendique-le-meurtre-d-un-imam-13-10-2015-1973081_24.php [consulté le 11/12/2015]
- Le Point, *Attentat à Tunis : 13 morts, 20 blessés, couvre-feu et état d'urgence décrétés*, 24/11/2015, http://afrique.lepoint.fr/actualites/tunisie-attentat-dans-le-centre-de-tunis-15-morts-selon-un-bilan-provisoire-24-11-2015-1984434_2365.php [consulté le 15/01/2016]
- L'Express-L'Expansion, *Tunisie: des médias toujours alignés sur le pouvoir*, 25/01/2016, http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/tunisie-des-medias-toujours-alignes-sur-le-pouvoir_1757169.html [consulté le 27/01/2016]
- Libération, *Contre le terrorisme, la Tunisie rétablit la peine capitale*, 25/07/2015, http://www.liberation.fr/planete/2015/07/25/contre-le-terrorisme-la-tunisie-retablit-la-peine-capitale_1353677 [consulté le 25/11/2015]
- Long War Journal, *Tunisian Government : Ansar al-Sharia is a terrorist organization*, 29/08/2013 http://www.longwarjournal.org/archives/2013/08/tunisian_government_1.php [consulté le 12/01/2016]
- Los Angeles Times, *Militants kill 4 Tunisian national guards troops*, 18/02/2015, <http://www.latimes.com/world/africa/la-fg-tunisia-militant-attack-20150218-story.html> [consulté le 12/01/2016]
- Maghreb Emergent, *Tunisie: l'année 2016 sera celle des grandes réformes (Essebsi)*, 31/12/2015 <http://www.maghrebemergent.com/actualite/breves/fil-maghreb/54339-tunisie-l-annee-2016-sera-celle-des-grandes-reformes-essebsi.html> [consulté le 11/01/2016]
- Max Security, *Tunisia : Unprecedented ground operation to eradicate militant strongholds in Chaambi Mountains likely to increase jihadist efforts to stage attacks*, 21/05/2014, <http://www.max-security.com/max-spotlight/tunisia-unprecedented-ground-operation-to-eradicate-militant-strongholds-in-chaambi-mountains-likely-to-increase-jihadist-efforts-to-stage-attacks.htm> [consulté le 07/01/2016]
- Middle East Eye (Petré C.), *The other side of Kasserine*, 13/02/2015 <http://www.middleeasteye.net/in-depth/features/other-side-kasserine-577815738> [consulté le 12/01/2016]
- Middle East Eye (Arwa I.), *What's leading some Tunisian students to radicalisation?*, 21/07/2015, <http://www.middleeasteye.net/news/tunisian-students-join-militant-groups-1257280449> [consulté le 12/01/2016]
- Middle East Eye, *Tensions in Libya spill over into Tunisia*, 06/08/2014, <http://www.middleeasteye.net/news/tensions-libya-spill-over-tunisia-257726439> [consulté le 12/01/2016]
- Middle East Eye (Chellali S.), *Tunisie : comment réconcilier le passé avec l'avenir ?*, 04/08/2015, <http://www.middleeasteye.net/fr/reportages/tunisie-comment-r-concilier-le-pass-avec-lavenir-1573325787> [consulté le 25/11/2015]
- Middle East Eye, *Tunisia policeman shot dead in Sousse*, 19/08/2015, <http://www.middleeasteye.net/news/breaking-tunisia-policeman-shot-dead-beach-massacre-town-432667190> [consulté le 14/12/2015]
- Middle East Monitor, *Tunisian expert warns against repercussions of Nidaa Tounes's internal divisions*, 23/11/2015, <https://www.middleeastmonitor.com/news/afrika/22432-tunisian-expert-warns-against-repercussions-of-nidaa-touness-internal-divisions> [consulté le 24/11/2015]
- Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE-UE), *Tunisie rapport final - Élection de l'Assemblée Nationale Constituante*, 23/10/2011, http://www.eueom.eu/files/pressreleases/english/rapport-final-moe-ue-tunisie-2011_fr.pdf [consulté le 15/01/2016]

- Mondiaal Nieuws (MO), *Vrijheid is de enige verworvenheid van de revolutie*, 30/01/2013
<http://www.mo.be/artikel/vrijheid-de-enige-verworvenheid-van-de-revolutie> [consulté le 12/01/2016]
- Mosaïque FM, *Sbeitla: L'imam a été tué par balle*, 30/08/2015,
<http://www.mosaïquefm.net/fr/index/a/ActuDetail/Element/56694-sbeitla-l-imam-a-ete-tue-par-balle> [consulté le 12/01/2016]
- Nations Online Project, *Administrative Map of Tunisia*, s.d., <http://www.nationsonline.org/oneworld/map/tunisia-administrative-map.htm> [consulté le 12/01/2016]
- Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), *Tunisie, la loi d'amnistie générale du 19 février 2011*, 08/08/2014, http://www.ofpra.gouv.fr/documents/1408_TUN_Amnistie.pdf [consulté le 26/01/2015]
- Organisation internationale de la francophonie via ACE (Administration and Cost of Elections) The Electoral Knowledge Network, *Tunisie: Rapport Final, élection de l'Assemblée Nationale Constituante*, 2011,
<http://aceproject.org/ero-en/regions/africa/TN/tunisie-rapport-election-de-l2019assemblee/view> [consulté le 15/01/2016]
- Politique étrangère (PE), *La question sécuritaire en Tunisie : trois questions à Mourad Chabbi*, 17/04/2015,
<http://politique-etrangere.com/2015/04/17/la-question-securitaire-en-tunisie-trois-questions-a-mourad-chabbi/> [consulté le 15/01/2016]
- Qantara (Mersch S.), *Parliamentary and presidential elections in Tunisia*, 20/10/2014,
<http://en.qantara.de/content/parliamentary-and-presidential-elections-in-tunisia-the-euphoria-has-evaporated> [consulté le 12/01/2016]
- Radio France internationale (RFI), *L'économie tunisienne mise à mal par le terrorisme*, 26/11/2015,
<http://www.rfi.fr/economie/20151126-tunisie-impact-attentats-economie-tourisme> [consulté le 12/01/2016]
- Radio France internationale (RFI), *Tunisie: Moncef Marzouki lance Al Irada, son nouveau parti*, 21/12/2015,
<http://www.rfi.fr/afrique/20151221-tunisie-president-moncef-marzouki-lance-al-irada-nouveau-parti> [consulté le 21/12/2015]
- Radio France internationale (RFI), *L'émir d'Aqmi annonce le ralliement de Mokhtar Belmokhtar*, 04/12/2015,
<http://www.rfi.fr/afrique/20151204-terrorisme-emir-aqmi-annonce-ralliement-al-mourabitoune-mali> [consulté le 15/01/2016]
- Réalités, *Sousse : Une patrouille sécuritaire visée par des coups de feu*, 25/07/2015,
<http://www.realites.com.tn/2015/07/sousse-une-patrouille-securitaire-visee-par-des-coups-de-feu/> [consulté le 17/12/2015]
- Reuters, *Turmoil hits Tunisia after secular politician slain*, 25/07/2013,
<http://www.reuters.com/article/2013/07/25/us-tunisia-death-idUSBRE9600M320130725> [consulté le 12/01/2016]
- Reuters, *Tunisian union gives government one week to step down*, 01/08/2013,
<http://www.reuters.com/article/2013/08/02/us-tunisia-protests-union-idUSBRE97104F20130802> [consulté le 12/01/2016]
- Reuters, *Tens of thousands rally to oust Tunisian government*, 06/08/2013,
<http://www.reuters.com/article/2013/08/06/us-tunisia-protests-idUSBRE97513220130806> [consulté le 12/01/2016]
- Reuters, *Three years after uprising, Tunisians celebrate near-model transition*, 14/01/2014,
<http://www.reuters.com/article/2014/01/14/us-tunisia-anniversary-idUSBREA0D1DQ20140114> [consulté le 13/01/2016]
- Reuters, *Tunisia approves new constitution, appoints new government*, 26/01/2014,
<http://www.reuters.com/article/2014/01/27/tunisia-politics-idUSL5N0L00NY20140127> [consulté le 12/01/2016]
- Reuters, *Tunisia's main secular party wins most seats*, 29/10/2014, <http://www.reuters.com/article/us-tunisia-election-idUSKBN0IJ04N20141030> [consulté le 12/01/2016]
- Reuters, *Tunisian troops kill gunman in polling station attack*, 21/12/2014,
<http://www.reuters.com/article/2014/12/21/us-tunisia-election-attack-idUSKBN0JZ07520141221> [consulté le 12/01/2016]

- Reuters, *Tunisian secular leader Essebsi sworn in as new president*, 31/12/2014
<http://www.reuters.com/article/2014/12/31/us-tunisia-politics-idUSKBN0K90MK20141231> [consulté le 12/01/2016]
- Shems FM, *Najem Gharsalli : 12 mille tunisiens ont été interdits par les autorités de rejoindre des organisations terroristes*, 18/04/2015, <http://www.shemsfm.net/fr/actualite/najem-gharsalli-12-mille-tunisiens-on-ete-interdits-par-les-autorites-de-rejoindre-des-organisations-terroristes-107962> [consulté le 13/01/2016]
- Stiftung Wissenschaft und Politik (Mölling C., Werenfels I.), *Post-election Tunisia: Security issues as a threat to democratization*, 12/2014, http://www.swp-berlin.org/en/publications/swp-comments-en/swp-aktuelle-details/article/tunesien_sicherheitsprobleme.html [consulté le 12/01/2016]
- Stiftung Wissenschaft und Politik (Steinberg G., Weber A.), *Jihadism in Africa: Local Causes, Regional Expansion, International Alliances*, 06/2015, http://www.swp-berlin.org/en/publications/swp-research-papers/swp-research-paper-detail/article/jihadismus_in_afrika.html [consulté le 15/12/2015]
- Terrorism Research and Analysis Consortium (TRAC), *Katibat Uqbah Ibn Nafi, s.d.*, <http://www.trackingterrorism.org/group/katibat-uqbah-ibn-nafi> [consulté le 16/12/2015]
- TF1, *Tunisie : Ali Laarayedh nommé Premier Ministre*, 22/02/2013, <http://lci.tf1.fr/monde/afrique/tunisie-ali-larayedh-le-ministre-de-l-interieur-nomme-premier-7845029.html> [consulté le 11/12/2015]
- The Economist, *The Salafist struggle*, 01/01/2014, <http://www.economist.com/blogs/pomegranate/2014/01/dispatch-tunisia> [consulté le 06/01/2016]
- The Guardian, *Suicide bomber strikes by seaside hotel in Tunisia and is only fatality*, 30/10/2013, <http://www.theguardian.com/world/2013/oct/30/suicide-bombing-tunisia-seaside-hotel-sousse> [consulté le 12/01/2016]
- The Guardian, *How Tunisia survived the Arab Spring*, 26/12/2014, <http://www.theguardian.com/commentisfree/2014/dec/26/tunisia-survived-arab-spring> [consulté le 16/01/2016]
- The Independent, *Tunisian jihadists' hit list of targets over the summer revealed*, 02/07/2015, <http://www.independent.co.uk/news/world/afrika/tunisian-jihadists-hit-list-of-targets-in-the-country-over-the-summer-revealed-10359210.html> [consulté le 12/01/2016]
- The Jamestown Foundation (Torelli S. M.), *Tunisian Jihadists Establishing New Networks with Libyan islamists*, 30/05/2014, http://www.jamestown.org/programs/tm/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=42441&tx_ttnews%5BbackPid%5D=757&no_cache=1#.VO2wqSyCjIU [consulté le 12/01/2016]
- The Jamestown Foundation (Cristiani D.) via ecoinet, *The geography of discontent: Tunisia's Syrian fighter dilemma*, 24/10/2014, https://www.ecoinet.net/local_link/289255/409352_en.html [consulté le 10/12/2015]
- The Jamestown Foundation/Terrorism Monitor (Torelli S. M.), *Jihadism in Tunisia: The Growing Threat*, 23/01/2015, http://www.jamestown.org/programs/tm/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=43440&tx_ttnews%5BbackPid%5D=787&no_cache=1#.VPcVtiyCjIU [consulté le 10/12/2015]
- The Soufan Group (Barrett R.), *Foreign Fighters in Syria*, 06/2014, <http://soufangroup.com/wp-content/uploads/2014/06/TSG-Foreign-Fighters-in-Syria.pdf> [consulté le 10/12/2015]
- The Soufan Group, *TSG IntelBrief: Terrorism Strikes in Tunis*, 19/03/2015, <http://soufangroup.com/tsg-intelbrief-terrorism-strikes-in-tunis/> [consulté le 16/12/2015]
- The Washington Institute, *Assessing Ennahda, Tunisia's winning islamist party*, 18/11/2011, <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/assessing-ennahda-tunisias-winning-islamist-party> [consulté le 10/12/2015]
- Tunisia Live (BenAchour F.), *After constitution, Tunisia needs elections and investment*, 31/01/2014, <http://web.archive.org/web/20140821121741/http://www.tunisia-live.net/2014/01/31/compromise-consensus-and-conciliation-the-three-cs-of-tunisias-new-constitution/> [consulté le 10/12/2015]
- Tunisia Live, *New areas around Chaambi declared military zones*, 17/04/2014, <http://www.tunisia-live.net/2014/04/17/new-areas-around-chaambi-declared-military-zones/> [consulté le 10/12/2015]

Tunisia Live, *Opinion: civilians are an increasing target of terrorism in Tunisia*, 07/12/2015, <http://www.tunisia-live.net/2015/12/07/opinion-civilians-as-an-increasing-target-of-terrorism-in-tunisia/> [consulté le 11/12/2015]

Tunisia Live (Marzouk Z.), *Western Nations Anxious About Security in Tunisia Ahead of Holidays*, 21/12/2015, http://www.tunisia-live.net/2015/12/21/western-nations-anxious-about-security-in-tunisia-ahead-of-holidays/?utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter#sthash.bKQXuzAL.dpuf [consulté le 22/12/2015]

Tunisia Live, *Soltani's Family Gets New Home as Rural Tunisians Call for Protection*, 05/01/2016, http://www.tunisia-live.net/2016/01/05/soltanis-family-gets-new-home-as-rural-tunisians-call-for-protection/?utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter#sthash.ywaCDz0J.dpuf [consulté le 06/01/2016]

Tunisia Live (Marzouk Z.), *Over 800 Individuals Arrested This Weekend for Looting and Breaking Curfew*, 25/01/2016, http://www.tunisia-live.net/2016/01/25/over-800-individuals-arrested-this-weekend-for-looting-and-breaking-curfew/?utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter#sthash.Mhg8ICq5.dpuf [consulté le 26/01/2016]

Tunisie numérique (Rabah H.), *Tunisie - Explosion d'une mine à Meghila: Deux soldats succombent à leurs blessures*, 18/08/2015, <http://www.tunisienumerique.com/tunisie-explosion-dune-mine-a-meghila-deux-soldats-succombent-a-leurs-blessures/263766> [consulté le 17/12/2015]

Tunisie numérique, *Crise de Nidaa Tounes : Mohsen Marzouk annonce son départ officiel*, 20/12/2015, <http://www.tunisienumerique.com/crise-de-nidaa-tounes-mohsen-marzouk-annonce-son-depart-officiel/276576> [consulté le 21/12/2015]

United States Institute for Peace (USIP), *Q&A: Security and Democracy in Tunisia after Latest Attack*, 14/07/2015, <http://www.usip.org/publications/2015/07/14/qa-security-and-democracy-in-tunisia-after-latest-attack> [consulté le 12/01/2016]

United States House of Representatives - Homeland Security Committee, *Final report of the task force on combating terrorist and foreign fighter travel*, 09/2015, <https://homeland.house.gov/wp-content/uploads/2015/09/TaskForceFinalReport.pdf> [consulté le 17/12/2015]

Washington Post, *Tunisia opts for an inclusive new government*, 03/02/2015, <http://www.washingtonpost.com/blogs/monkey-cage/wp/2015/02/03/tunisia-opts-for-an-inclusive-new-government/> [consulté le 12/01/2016]

Wikipédia, *Djebel Chambi*, s.d., https://fr.wikipedia.org/wiki/Djebel_Chambi [consulté le 23/12/2015]